

Les Français devant la norme autrefois et aujourd'hui



FRA 4191 Mémoire de master

Printemps 2010

Lektor- og Adjunktprogrammet

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk (ILOS)

Faculté des Sciences Humaines

L'université à Oslo

Par Ellen Vedde Blindheim

Sous la direction du professeur Chantal Lyche

Sammendrag: Franskmenn og språknormen, før og nå.

Den franske språkhistorien har sine særegenheter. Historien er preget av en sterk sentralisering av språknormen, stor respekt for ”riktig” fransk og en myte om fransk er et bedre og mer verdt enn andre språk.

Denne utviklingen startet rundt det 18. århundre, og noen hendelser ble særlig viktig for språkutviklingen i Frankrike: Paris vokste seg til en storby som ble mer og mer betydningsfull i verden og Frankrike, og det å snakke pent ble tilsvarende det å snakke parisisk.

Revolusjonen i 1789 forsterket sentraliseringen av språket og kulturen, og ett felles språk ble viktigere enn språkmangfold og dialekter og regionale forskjeller. I tillegg ble kodifiseringen av fransk språk sterkere på denne tiden, det franske akademi ble dannet og flere ordbøker og grammatikker ble utgitt.

En rekke ting tyder på at franskmenn ikke har blitt kvitt denne arven, og at de fortsatt har et spesielt forhold til sitt eget språk. I dag er det særlig engelsk som truer deres språk og dets rolle som verdensspråk, og mange franskmenn er skeptiske til neologismer og lingvistiske nyvinninger.

Denne masteroppgaven viser først til den språklige utviklingen fransk har vært gjennom, og hvilke språklige holdninger dette har gitt franskmennene. Den historiske fremstillingen blir fulgt av en undersøkelse gjort blant studenter på et prestisjetungt universitet i Paris: Sorbonne IV. Hovedformålet med undersøkelsen er å finne ut: Har unge franskmenn mer liberale språklige holdninger enn franskmenn i tidligere tider, eller er de fortsatt preget av den sterke, lingvistiske arven?

Konklusjonen på denne undersøkelsen er at franskmenn fortsatt bærer arven med seg, og myten om at det franske språk er spesielt klart lever fortsatt blant informantene. De har en bevissthet om at den språklige utviklingen i fransk har vært spesiell, og at deres språkhistorie på enkelte områder skiller seg fra andre språk. Likevel, deres språklige holdninger er på mange måter fortsatt puristiske, de ser på fransk som et skriftlig og akademisk språk og de aksepterer myten om at fransk er et spesielt klart språk. Disse resultatene blir særlig tydelig når man sammenligner de franske og de utenlandske informantene.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Chantal Lyche, ma directrice de mémoire, pour son soutien et sa générosité. Sa grande connaissance et sa passion aussi bien pour le français que de la sociolinguistique ont été de grande inspiration. Sans son travail préparatoire et son soutien, l'étude de terrain que j'ai pu effectuer n'aurait pas été réalisable.

Je remercie également mon fiancé Audun qui me soutient toujours.

Merci à ma belle- sœur Øyvor qui a corrigé le mémoire entier.

Merci à famille et à ma belle- famille qui me soutiennent et m'en couragent toujours.

Merci à tous !

Table des matières

Sammendrag	2
Remerciements	3
1. Introduction	7
2. Un aperçu théorique	10
2.1. Le standard	10
2.1.2 L'oral et l'écrit	11
2.1.3 Variation	12
2.1.4 La standardisation	12
2.1.5 Le procès selon Haugen	13
2.1.6 La diglossie	14
2.1.7 Les quatres étapes de Einar Haugen	15
2.1.8 L'idéologie du standard	16
2.2.1 La norme	17
2.2.2 La normal	18
2.2.3 Le normatif	18
2.2.4 Le marché linguistique	20
2.2.5 L'insécurité linguistique	21
2.3.1 Le purisme.....	22
2.4.1 Comment comprendre la situation particulière en France ?	23
2.5.1 La mythe de la clarté	24
3. L'aperçu historique	25
3.1.1 L'histoire de la langue française	25
3.1.2 Le rôle de Paris	25
3.1.3 La codification	27
3.1.4 La Révolution	29
3.1.5 La langue d'État	30
3.2.1 Le français d'aujourd'hui	32
3.2.2 La crise du français	32
3.2.3. Parlez- vous franglais ?	32
3.2.4 Le purisme d'aujourd'hui	33
4. L'enquête	34
4.1 L'enquête.....	34
4.2 Notre hypothèse	37
4.3 Attitudes et représentations linguistiques	37
4.4 La population enquêtée	38
4.5 La méthodologie d'enquête	39
4.6 Le questionnaire	41
4.7 Explications du questionnaire	43
5. Présentation des résultats	49
5.1 Déroulement de l'enquête	49
5.2 Le questionnaire sociologique	49
5.2.2 Origine géographique	49
5.2.3 Séjour à l'étranger	49
5.2.4 La scolarisation	50
5.2.5 Langues pratiquées	50
5.2.6 Les langues régionales	51
5.2.7 Résumé du questionnaire sociologique	51
5.3 Réponses aux questions sur votre façon de parler	51
5.3.1 Réponses à la question : Êtes- vous déjà posés des questions sur la prononciation du français ?	52
5.3.2 Réponses à la question : Avez- vous un accent ?	52
5.3.3 Réponses à la question : Parlez- vous bien ou mal ?	53
5.3.4 Réponses à la question : À votre avis, qui parle bien ?	54
5.3.5 Réponses à la question : Qui parle mal ?	55
5.3.6 Réponses à la question : Qu'est-ce que le bon parler ?	56
5.3.7 Réponses à la question : Est-ce que c'est important de bien parler ?	56

5.4 Réponses aux questions sur le français	57
5.4.1 Réponses à la question : À votre avis, qu'est-ce qu'une langue standard ?	58
5.4.2 Réponses à la question : Selon vous, que signifie la notion de purisme ?	59
5.4.3 Réponses à la question : À votre avis, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral ou l'écrit ?	59
5.4.4 Réponses à la question : Selon vous, est-il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale ?	59
5.4.5 Réponses à la question : Si on vous dit « langue française » à quel type de langue pensez-vous?	60
5.5 Réponses aux citations	61
5.5.1 Réponses à la citation : « Le règne de la grammaire a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. »	61
5.5.2 Réponses à la citation : « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français. »	61
5.5.3 Réponses à la citation : « La langue doit être une comme la République. »	62
5.5.4 Réponses à la citation : « Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur l'intégrité de notre langue sont d'une autre nature. Elles proviennent essentiellement de l'extérieur de nos frontières (l'anglais) ». ...	62
6. Discussion de la partie « Votre façon de parler »	64
6.1 Discussion de votre façon de parler	64
6.1.1 Vous êtes- vous déjà posé des questions sur la prononciation du français ?	64
6.1.2 Avez- vous un accent ?	64
6.1.3 Parlez- vous bien ou mal ?	65
6.1.4 Qui parle bien et qui parle mal ?	67
6.1.5 Qu'est-ce que le bon parler	68
6.1.6 Est-ce que c'est important de bien parler ?	68
6.2 L'évaluation de la sécurité linguistique	70
6.2.1 Le sentiment de sécurité linguistique général	70
6.2.2 Le différence de sentiment de sécurité linguistique entre les Parisiens et ceux d'autres régions	71
6.2.3 Le sentiment culturel de sécurité linguistique	71
6.3 Les résultats comparés à la conclusion de Gueunier et al.	72
6.4 L'insécurité linguistique comparée aux résultats de Ledegen	74
7. Discussion du français et des citations et les attitudes linguistiques	76
7.1.1 À votre avis, qu'est-ce qu'une langue standard ?	76
7.1.2 Selon vous, que signifie la notion de purisme ?	76
7.1.3 Selon vous, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral ou l'écrit ?	77
7.1.4 Selon vous, est- il souhaitable que chaque langue ait une langue nationale ?	78
7.1.5 Si on vous dit « langue française » à quel type de langue pensez-vous ?	79
7.1.6 « Le règne de grammaire a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. »	80
7.1.7 « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français. »	81
7.1.8 « La langue doit être une comme la République. »	82
7.1.9 « Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur l'intégrité de notre langue sont d'une autre nature. Elles proviennent essentiellement de l'extérieur de nos frontières. »	82
7.2 Discussion des attitudes linguistiques en trois parties	84
7.2.1 Les attitudes linguistiques et la codification	84
7.2.2 La codification et la sécurité linguistique culturelle	85
7.2.3 Les résultats comparés à la conclusion de Gueunier et al.	86
7.2.4 Les attitudes linguistiques sur la codification chez des Parisiens et ceux d'autres régions	86
7.3 Les attitudes linguistiques et la centralisation	86
7.3.1 La centralisation et la sécurité linguistique	87
7.3.2 Les Parisiens et ceux d'autres régions	88
7.4 Les attitudes linguistiques et le mythe de clarté	88
7.4.1 La menace d'aujourd'hui	89
7.4.2 Les Parisiens et ceux d'autres régions	89
7.4.3 Le mythe de clarté et des étrangers	89
7.5 Les Parisiens et ceux d'autres régions et les attitudes linguistiques	90
7.6 Les attitudes linguistiques comparées aux résultats de Ledegen	90
7.6.1 L'insécurité linguistique en prononciation	91
7.6.2 L'insécurité linguistique et scolarisation	92
7.6.3 L'insécurité linguistique et les autres attitudes	93
7.6.4 La conclusion de Ledegen	94

8. Conclusion	96
8.1 Le sentiment de sécurité linguistique culturel	96
8.2 Le motif esthétique	96
8.3 La codification	97
8.4 La centralisation	98
8.5 Le mythe de la clarté	98
8.6 Les informateurs français est les étrangers	98
8.7 Les résultats comparés à la conclusion de Gueunier et al	98
8.8 Les résultats comparés à la conclusion de Ledegen	99
8.9 Est- ce qu'ils ont devenu plus libérales ?	99

Bibliographie	101
----------------------------	------------

1. Introduction

L'histoire linguistique en France a été marquée par des spécificités que l'on ne trouve pas dans d'autres langues semblables. Le français a été codifié, centralisé et marqué par un mythe de la clarté particulier. Les Français, eux, acceptent que leur langue ne soit pas comme les autres langues, et que leur héritage linguistique se différencie.

Pour des étrangers ces attitudes sont un thème intéressant. Plusieurs étrangers ont étudié la sociolinguistique en France, parce que ce thème est fascinant. Le propos de Henriette Walter dans Ledegen (2000) peut expliquer pourquoi :

« De nos jours, c'est notre propre attitude devant notre langue, qui étonne les étrangers lorsqu'ils nous entendent ajouter, après certains mots que nous venons de prononcer : « Je ne sais pas si c'est français » ou même « Excusez-moi, ce n'est pas français. » Cette phrase est si courante chez nous qu'elle n'étonne que les étrangers, surpris, par exemple, qu'un Français se demande si taciturnité ou cohabiteur sont des mots français. En effet, dans les langues voisines, les usagers fabriquent des mots à volonté sans que personne n'y trouve rien à redire, à condition qu'ils se fassent comprendre. Le Français au contraire ne considère pas sa langue comme un instrument malléable, mis à sa disposition pour s'exprimer et pour communiquer. Il la regarde comme une institution immuable, corsetée dans ses traditions et quasiment intouchable. » (Ledegen 2000 :23)

L'histoire linguistique française décrit que les Français rejettent tout néologisme linguistique et qu'ils essaient de garder une forme fixée de la langue. :

« Le goût pour une image de la langue unifiée et homogène, le respect des formes de prestige, le rejet des « fautes » et de ce dont on dit que ce n'est pas du français (..) la mobilisation pour la « défense » de la langue (..), et la prégnance du modèle de l'écrit, seul truchement réflexif sur la langue pour la plupart des locuteurs, en bref, l'adhésion à « l'ideology of the standard » dont Milroy & Milroy 1985 ont décrit les linéaments. » (Ledegen 2000 :24)

De telles citations nous ont inspiré à faire le mémoire sur les attitudes linguistiques en France aujourd'hui.

Quelles sont les raisons de cette histoire particulière française et est-ce que la France est toujours une particularité linguistique aujourd'hui ? Est-ce que les attitudes linguistiques sont les mêmes qu'autrefois, ou est-ce qu'elles sont plus libérales aujourd'hui ? La littérature sur l'histoire linguistique française montre que les attitudes linguistiques ont été puristes parmi des Français. L'aperçu historique présente quelques exemples de ce développement. (Troisième partie)

Pour voir si les attitudes linguistiques sont toujours puristes, on a fait une enquête auprès d'étudiants de la Sorbonne. Le questionnaire pose des questions sur leur propre façon de parler et l'évaluation à leur propre façon de parler, et aussi sur l'histoire linguistique particulière et la menace linguistique contemporaine. Leurs réponses permettent de décrire leur sentiment de sécurité linguistique ainsi que leurs attitudes linguistiques. Les résultats seront comparés à deux enquêtes sur le même sujet, ceux de Nicole Gueunier et al (1978 et 1983) et de Gudrun Ledegen (2000).

Ensuite, les résultats seront comparés à l'histoire linguistique française pour éclairer la question fondamentale du mémoire:

Est-ce que les jeunes Français ont des attitudes linguistiques plus libérales qu'autrefois ?

Ce mémoire est divisé en huit chapitres. La deuxième partie concerne les termes théoriques et on présente des définitions linguistiques qui sont surtout valables pour la situation linguistique en France. Les termes clés sont, entre autres, le standard, la norme, le purisme, l'idéologie du standard et le mythe de la clarté.

La troisième partie est un aperçu historique. Dans cette partie on présente l'histoire linguistique en France, et on a choisi quelques facteurs clés dans ce développement : le rôle de Paris, la Révolution et la codification. On présente aussi la situation contemporaine de la langue française en France.

La quatrième partie est la présentation de l'enquête. On présente quelques enquêtes existantes qui ont été la base pour notre questionnaire. Même si on s'occupe de la langue, les locuteurs en restent le facteur le plus important. On ne peut pas étudier la langue sans étudier les locuteurs. « Or les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent, et l'histoire d'une

langue est l'histoire de ses locuteurs». (Calvet 1993: 3-4) On présente le groupe d'enquêtés et l'hypothèse du mémoire.

La cinquième partie est la présentation des résultats. Ici on présente des résultats, sans les discuter.

La sixième partie est la discussion de la première partie de l'enquête. Ici on analyse le sentiment de sécurité linguistique, et on essaye de voir si ce sentiment diffère de l'enquête de Gueunier et al (1978 et 1983).

La septième partie est la discussion de la deuxième partie de l'enquête. Ici on discute les parties du questionnaire nommées « Le français » et « Les citations ». Plus loin, on discute des attitudes linguistiques en trois parties : la codification, la centralisation et le mythe de la clarté. Plus loin, on compare les résultats aux résultats de Gueunier (2000).

La huitième partie est la conclusion où on répond à la question : Est-ce que les attitudes linguistiques des jeunes Français sont devenues plus libérales ?

2. Un aperçu théorique

Dans cette partie on va définir les termes du standard, la norme et le purisme. On présentera les définitions des termes et aussi la compréhension des termes parmi les Français. Sous le standard on va présenter la théorie d'Einar Haugen de la standardisation, et comment ce développement s'est déroulé au cours de l'histoire linguistique en France. Quand on parle du standard il faut aussi discuter la variation, parce que chaque langue contient beaucoup de variétés. Puis on va discuter la notion d'idéologie du standard, qui est indubitablement présente en France. Quant à la norme on va présenter deux définitions de ce terme : le normal et le normatif. On montrera que quand on parle de la norme en France, c'est plutôt de l'une d'entre deux qu'on parle. La théorie de Pierre Bourdieu sur le marché linguistique montre également que le choix entre les deux n'est jamais un choix libre.

Puis on présentera la notion du purisme, qui est un prolongement extrême de la norme. L'idée du purisme est toujours vivante en France, mais, on va argumenter que le purisme n'est qu'un idéal, et qu'il n'est pas compatible avec une langue vivante. Pour terminer on va faire un aperçu bref de la situation aujourd'hui et discuter pourquoi ce que l'on appelle la surnorme, l'idéologie du standard ou le purisme se trouve très fort en France. Quant à l'histoire linguistique en France, on y reviendra dans le troisième chapitre.

2.1 Le standard

Une langue standard est une langue développée. C'est une langue qui est utilisable pour des fonctions prestigieuses et pour une nation entière, et c'est une langue écrite. Cette langue a souvent passé un développement long depuis une langue sous-développée jusqu'au standard. Donc, qu'est-ce qu'est une langue sous-développée ? Selon Haugen c'est ce que l'on appelle souvent un dialecte. C'est une langue vernaculaire, une langue pour communication entre proches, plutôt qu'une langue développée. Dans des petites sociétés il suffit d'avoir un dialecte. Et si le besoin d'une langue plus développée se pose, le dialecte peut être la base d'une langue développée ou d'une langue standard.

Avoir un standard à l'intérieur d'un pays permet « *de parvenir à une plus grande efficacité fonctionnelle et offre des possibilités de communication considérablement étendues, aussi bien à travers l'espace que le temps.* » (Lodge 1997 :119) Donc la langue standard va réunir le plus grand nombre possible de locuteurs et aussi assurer une stabilité linguistique. (Bédard

et al 1983 :819) À l'intérieur d'une nation par exemple, c'est sans doute utile d'avoir une langue commune de communication.

Selon Vilém Mathesius (1983) la langue standard cultivée « est un instrument très précis qui accomplit fort bien chacune de ses multiples fonctions. Elle exprime avec précision, complètement et clairement, les observations et les pensées les plus subtiles et se fait l'interprète fidèle des sentiments et de toute mélodie que le locuteur ou l'écrivain veut rendre. » (Mathesius 1983 :809). Donc selon lui, le standard est une nécessité dans une société moderne et développée. C'est quand ce standard se confond avec « la pureté historique de la langue » qu'il y a un problème : Avoir un standard ne veut pas dire qu'on n'accepte pas de variation, ou qu'on ne va que conserver une forme ancienne de la langue. C'est plutôt une base communicative commune pour un peuple, qui se caractérise par un maximum de fonctions, et un minimum de variantes.

Comment trouver le standard ? Cela est normalement un long développement qui commence quand le besoin d'une langue développée s'élève. En France on a choisi la langue de la Cour à Paris comme langue standard ou *le bon usage*. On discutera le développement de ce standard dans la troisième partie.

2.1.2 L'oral et l'écrit

Quand on parle du standard, il faut que l'on distingue la langue parlée de la langue écrite. En fait, la notion de langue écrite est un paradoxe, parce que le mot *langue* veut dire « organe de la bouche » et « système d'expression d'une communauté linguistique ». Donc la langue écrite n'est que « la transposition de l'oral dans un autre système, en l'occurrence un ensemble de signes visuels. » (Muller 1985 :79)

La définition ci-dessus pourrait donner l'impression que l'oral est plus prestigieux que l'écrit. Traditionnellement, ce n'est pas correct. Comme mentionné plus tôt, une langue standardisée est toujours une langue développée et écrite, et la langue standardisée est plus prestigieuse qu'une langue sous-développée. C'est surtout vrai pour la France où les grammairiens depuis le 17^e siècle se sont intéressés presque exclusivement aux écrivains du français « littéraire », on y reviendra dans le chapitre prochain. (Muller 1985 :79)

Il est plus facile de standardiser une langue écrite qu'une langue orale. (Lodge 1997 :40) C'est parce qu'une langue écrite a besoin d'un plus haut degré d'uniformisation alors que la langue orale est une activité sociale. (Milroy et Milroy 1985 :68) Donc on trouve toujours plus de variation dans la langue parlée. Le développement d'une écriture française s'est passé jusqu'au 19^e siècle. Ce développement se terminait avec la normalisation, ça veut dire que l'on a trouvé la norme fixe pour le français, et ça a terminé le libéralisme orthographique. (Cerquiglini et al 2000 :226) Cette fixation a créé en même temps la notion de faute.

Le standard en France est souvent confondu avec la langue écrite: « Qu'est-ce qu'est la langue française ? On répond souvent le standard écrit. » (Lodge 1997 :13) C'est une opinion très courante en France que l'écrit est la forme la plus pure. Ça veut dire que les formes parlées et régionales sont dévaluées par les locuteurs eux-mêmes. « Le mythe de la « clarté » et de la « logique » inhérentes au français standard est extrêmement répandu en France. » (Lodge 1997 :13)

2.1.3 La variation

La variation est une caractérisation d'une langue qui est en utilisation. Le changement linguistique est une conséquence normale dans une langue vivante. Une langue sans développement est une langue morte. (Lodge 1997 : 33) On peut bien avoir un standard en même temps qu'on accepte la variation, l'un n'exclut pas l'autre. En fait la variation est double, d'une part elle est interne, d'autre part externe. La variation interne est le changement qui se passe à cause de l'utilisation de la langue, les locuteurs modifient leur usage et adaptent la langue à leur usage. La variation externe se passe quand il y a du contact avec d'autres langues et dialectes d'une langue. (Lodge 1997 :34) Nous avons alors deux développements simultanés. Nous n'allons pas étudier la variation interne ou externe ici, on va seulement constater qu'il existe toujours un changement linguistique, et que c'est normal pour une langue vivante. Dans l'enquête on espère découvrir si les jeunes Français sont confortables avec ce changement ou s'ils préfèrent conserver le français classique.

2.1.4 La standardisation

Donc le standard est une forme cultivée de la langue, et c'est une qualité développée d'une langue. Mais comment trouver le standard et le cultiver ? Ça se passe au cours du processus de la standardisation. La standardisation d'une langue est une suppression des variétés. (Lodge 1997 :38) Ce processus est normalement un résultat d'un besoin de fixer un ensemble

de « règles » linguistiques pour tous les locuteurs. Les arguments pour la standardisation sont la fonction communicative de la langue et le désir d'obtenir une communication efficace et unifier un peuple autour d'une langue commune. « *La langue remplit en effet à la fois une fonction de démarcation et de communication.* » (Lodge 1997 :40) Ferguson soutient qu'une langue sous- développée passe à une langue développée par un processus de trois stades: (Lodge 1997 :38)

1. Graphisation
2. Standardisation
3. Modernisation

Ferguson dit qu'une langue qui a vécu ce développement est une langue développée, à la différence des langues qui ne connaissent pas ce processus. La standardisation veut dire, dans ce contexte, une uniformisation et une suppression des variétés.

2.1.5 La standardisation selon Haugen :

L'article « Dialect, language, nation » (1972) d'Einar Haugen est un article de base quant au processus de la standardisation. Il distingue quatre étapes, et il explique aussi pourquoi un tel processus ne se passe jamais sans conflit.

Le premier obstacle que Haugen souligne est les définitions des termes « langue » et « dialecte ». Dans la plupart des langues le terme « langue » est supérieur au terme « dialecte », et la relation entre les deux termes peut être linguistique ou sociale. Lorsqu'un dialecte se développe en une langue, on voit souvent que son développement est rattaché au développement de l'écrit et à la croissance du nationalisme. (Haugen 1972 :97)

En général, on peut dire que la langue est toujours supérieure et que le dialecte est subordonné. Le terme langue peut être utilisé sans référence au dialecte mais le dialecte n'a aucun sens sans un rattachement à une langue. Donc on peut dire que chaque dialecte est une langue, mais chaque langue n'est pas un dialecte. (Haugen 1972 :99)

Selon Haugen, on trouve aussi une troisième dimension en France: le terme *patois*. En France on comprend le terme dialecte comme une variété de la langue « comportant une complète culture littéraire » (Littré dans Haugen 1972 :99) Le patois, à l'autre côté, est un dialecte qui n'a pas un standard écrit, ou plutôt : « Un patois est un dialecte qui s'est dégradé ». (Brun dans Haugen 1972 :99) Le patois n'est qu'une norme linguistique pour des fonctions

informelles, et non pas pour des fonctions littéraires et officielles. (Haugen 1972 :99) Le terme est compris différemment dans des régions différentes : À Paris, c'est compris dans une manière négative, comme un « langage incompréhensible » et « corrompu ». (Bourdieu 1982 :30) Bourdieu dit aussi que quand la langue standard s'est développée, le patois s'est dévalué: « Les différences linguistiques qui séparaient les ressortissants des différentes régions cessent d'être des *particularismes* incommensurables (...) elles se trouvent rejetées dans l'enfer des *régionalismes*, des 'expressions vicieuses et des fautes de prononciation' (...) ». (Bourdieu 1982 :40) Dans des régions rurales, les patois sont plutôt compris dans une manière positive, comme un identificateur régional. On peut dire qu'en général, le dialecte est perçu comme plus digne que le patois, parce que le dialecte est une langue écrite, et pour cela le dialecte est plus près d'une langue standard. (Lodge 1997 :15)

On peut distinguer le dialecte et le patois à l'aide des fonctions sociales de la langue : le patois est un dialecte qui est utilisé dans les fonctions les moins prestigieuses. (Haugen 1972 :100) Valdman distingue quatre fonctions principales d'une langue : la fonction vernaculaire, la fonction véhiculaire, la fonction référentielle et la fonction religieuse. (dans Lodge 1997 :38) La fonction vernaculaire est la communication de tous les jours entre proches, et cette fonction est remplie par le patois. La fonction véhiculaire, la communication entre groupes, est remplie par le dialecte ou une langue standard. Les fonctions référentielles (l'usage officielle) et religieuse sont également remplies par le dialecte ou une langue standard. Cette distinction montre que le patois ne remplit que la fonction la moins prestigieuse, et que le dialecte est un peu plus développé que le patois. Une langue sans toutes les fonctions, comme le patois ou le dialecte, peut être nommée une langue sous-développée. Mais toutes les langues développées et standardisées qu'on connaît aujourd'hui étaient à l'origine une langue sous-développée ou ce que l'on appelle un dialecte ou patois. La plupart des langues standards étaient au début une langue sous-développée, qui a subi les trois stades du développement décrit par Ferguson et mentionnés plus haut : la graphisation, la standardisation et la modernisation. (Lodge 1997 :38)

2.1.6 La diglossie

La diglossie est une autre manière de distinguer des fonctions différentes de deux langues ou dialectes co-existants. « A « diglossic » community is one in which two distinct varieties are current, with each performing its own set of sociolinguistic functions. » (Lodge 2004 :12) La diglossie distingue les fonctions hautes, « H », d'une langue, ca-veut-dire des fonctions

officielles, pendant que les fonctions basses, « B », sont des fonctions privées ou informelles. (Lodge 1997 :26) Ferguson distingue les variétés H et B de la manière suivante (Lodge 1997 :26) :

« H » : Religion, enseignement, administration/droit, littérature « sérieuse ».

« B » : Conversation, instructions aux domestiques, littérature « populaire ».

De plus, la variété « H » est ressentie comme plus belle et logique, et elle a plus de prestige. Elle doit être enseignée dans une façon explicite et formelle, pendant que « B » est appris dans un contexte informel. Le « H » est plus standardisé et codifié, pendant que le « B » contient plus de variation et fragmentation. (Lodge 1997 :27)

Cette distinction selon les fonctions est utile pour le français pour plusieurs raisons : Le modèle peut distinguer le français ou les dialectes gallo-romans et le latin dans une perspective historique, et également pour distinguer le français et les dialectes d'aujourd'hui.

2.1.7 Les quatre étapes de Einar Haugen

Einar Haugen souligne quatre étapes de la standardisation (1972 :107) : Les deux premières sont des étapes sociales, alors que les dernières sont linguistiques.

- i) La sélection : La première étape est la sélection d'une norme. Cette étape ne se passe jamais sans conflit, parce que choisir une norme veut dire l'exclusion d'autres. Si la distance entre les normes différentes est grande, ce processus s'avère souvent difficile. Normalement on sélectionne la langue du groupe dominant.
- ii) L'acceptation : Après la sélection suit l'étape souvent conflictuelle d'acceptation. Ici la langue devient la langue commune et souvent aussi la langue nationale. (Lodge 1997 :249)
- iii) Elaboration : La forme idéale du processus d'élaboration est un maximum de variation des fonctions. La langue standard doit remplir toutes les fonctions nécessaires d'une langue.
- iv) Codification : La forme idéale de la codification est un minimum de variation des formes. Ici on préfère une forme pure de la langue où il n'y existe aucune variation. Haugen exemplifie qu'on a un mot pour chaque sens. Quant à la codification on préfère une stabilité où l'on conserve la forme idéale de la langue et on arrête le développement linguistique. « It means the fixation forever (or for as long as possible). » (Haugen 1972 :107) Comme on a vu sur le passage de la

variation, on ne peut pas totalement exclure la variation. Une langue sans variation est une langue morte, mais c'est quand même l'idéal de la codification.

La codification est surtout intéressante en France, et elle revêt une importance particulière dans l'histoire du français. (Lodge 1997 :206) « C'est peut être celle des langues d'Europe qui témoigne de la codification la plus rigide, au point d'ailleurs d'avoir représenté pendant longtemps le modèle à suivre pour d'autres langues standard comme l'anglais ou l'allemand ». (Lodge 1997 :206) La codification veut dire le développement des grammaires et dictionnaires, et de fixer le bon usage de la langue. La codification peut être descriptive ou prescriptive, on discutera ces termes plus tard.

Les deux processus d'élaboration et de codification se rencontrent dans le domaine de *style*, «où il peut être des conflits». (Haugen 1972 :108) Une codification très sévère et rigide peut limiter l'expansion des fonctions. Haugen mentionne le latin comme exemple où le standard était devenu si éloigné de la langue parlée qu'il était inutile d'apprendre la forme écrite. Ce problème peut être résolu en utilisant plusieurs styles qui sont convenables à la situation.

Quant à la standardisation, on ne peut guère éviter le rôle des nations et leur politique linguistique. Le choix d'un dialecte avant d'autres est un choix politique. Lors de l'établissement des nations, il fallait unifier le peuple et le distinguer de l'extérieur. Ce processus avait des conséquences profondes pour le développement du standard. L'idéal est une cohésion interne et une distinction externe. (Haugen 1972 :104) Ca veut dire qu'un dialecte fort peut être compris comme une menace nationale quant à l'unification d'une nation. Une nation a besoin d'une langue commune et nationale qui unifie tous les habitants. En France, comme ailleurs, le développement de la langue et de la nation s'est passé en même temps. (Haugen 1972 :106) La langue est devenue un véhicule et un symbole de l'unité.

En France c'est le dialecte parlé en Ile-de-France qui a été choisi comme base pour la langue standard. Selon Lodge, ce dialecte était *sélectionné* pendant le 12^e siècle, *élaboré* pendant la fin de Moyen âge, *codifié* pendant le début de période moderne et *accepté* pendant le 19^e et le 20^e siècle. (Lodge 2004 :55)

2.1.7 L'idéologie du standard

Comme Haugen a mentionné, il y a un paradoxe quant à la standardisation parce qu'une fixation complète du standard est une langue morte. À cause de ce paradoxe, Milroy et

Milroy (1985) parlent plutôt de la standardisation comme une idéologie. (Milroy et Milroy 1985 :23) Parce qu'un vrai standard n'est pas possible dans une langue vivante, l'idéologie du standard décrit une situation abstraite. « The standard ideology encourages prescription in language, dedicated to the principle that there must be one, and only one, correct way of using a linguistic item. » (Milroy et Milroy 1985 :52) Même si la standardisation complète est une idéologie plutôt que la vérité on trouve des essais forts de standardiser les langues. Gadet dit que l'idéologie du standard « est spécialement vigoureuse en France (Gadet 2007 :27), et Lodge indique que l'idéologie du standard est née au 18^e siècle. On discutera l'histoire linguistique en France plus précisément à la troisième partie.

Lodge présente trois traits de l'idéologie du standard (Lodge 1997 :210):

- 1) L'uniformisation : L'idéal est que tout le monde parle et écrit de la même manière. Toutes les formes non standard sont considérées comme impropres.
- 2) Le rôle supérieur de l'écrit : L'oral est subordonné à l'écrit, et une langue sans écriture n'est pas une langue, par exemple les patois.
- 3) La norme préférée ou la surnorme est une forme linguistique supérieure aux autres variétés. L'accès à la norme est normalement limité à un groupe dominant, pour cela la majorité des locuteurs n'a pas accès à la norme, et ils sont captifs dans sa variété vulgaire.

Selon Mathesius (1983), avoir un standard linguistique n'est pas négatif, c'est plutôt une caractérisation d'une langue développée. Gadet, par contre, soutient que « la standardisation soumet les locuteurs à une « idéologie du standard », qui valorise l'uniformité comme état idéal pour une langue, dont l'écrit serait la forme parachevée » (Gadet 2007 :27) Ce rapport entre le standard et l'idéologie du standard est visible en France, mais selon les définitions des termes il n'y a pas une relation obligatoire entre les deux. Selon Gadet, l'idéologie linguistique courante en France n'est pas très éloignée du purisme. Ca veut dire que les Français ont une interprétation particulière de ces termes. On va expliquer le terme purisme plus tard.

2.2 La norme

Quand on parle du standard, on trouve que ce sujet n'est pas trop controversée. Avoir une langue développée, commune et standardisée a absolument des avantages pour une société.

Quand on entre dans le domaine de la norme de l'autre côté, on voit que la langue contient beaucoup de sentiments, d'identité et de culture.

Premièrement, c'est utile de clarifier qu'il n'y a pas une seule norme, mais qu'il y en a plusieurs. (Bédard et Maurais 1983 :1) Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas une norme préférée, mais ce n'est qu'une parmi d'autres. Le problème s'élève quand on choisit une norme devant les autres, et opprime les autres variétés. « La standardisation implique l'élimination progressive des normes concurrentes par l'adoption d'une norme unique qui vient supplanter toutes les autres. » (Lodge 1997 :132) En France c'est la norme du parler de Paris qui est devenue la norme dominante.

Aussi des langues non standard ont toutes des normes, donc Lodge suppose qu'il y a des normes à plusieurs niveaux : locales, supra locales régionales et suprarégionales. (Lodge 1997 :132) Définir le terme norme linguistique n'est pas facile, et les chercheurs ne sont pas toujours d'accord. Mais plusieurs partagent la notion de norme en deux interprétations :

2.2.2. Le normal

Une interprétation du terme norme est une norme descriptive. Ici on confirme et présente des normes existantes, d'une manière descriptive. Cette compréhension correspond au sens de l'adjectif « normal ». (Lodge 1997 :120) Le normal peut aussi être nommé la norme objective. (Bédard et Maurais 1983) Garmadi sépare aussi la norme en deux où le terme norme correspond au normal : « un stock de structures linguistiques communes (..) Auxquelles les locuteurs d'une même communauté linguistique souscrivent à des degrés divers. » (dans Lodge 1997 :207) Donc c'est plutôt une description des normes existantes, sans valeur prescriptive pour les locuteurs. Le normal décrit l'usage de la langue, et les locuteurs peuvent choisir de le suivre.

2.2.3 Le normatif

Dans cette catégorie on trouve la norme préférée, et on juge les normes différentes quant au prestige. Cet emploi du terme norme correspond au sens de l'adjectif « normatif ». (Lodge 1997 :121) Le normatif n'est pas très éloigné de la notion de purisme. Ce que Garmadi nomme la surnorme correspond au normatif. La surnorme est « l'usage imposé comme le plus correct ou le plus prestigieux par une partie de la société (..) C'est un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi si l'on veut se conformer à l'idéal esthétique (..) » (Garmadi

1981 :65) C'est une exclusion de toutes les autres normes, et une codification forte. Et comme on va voir dans le chapitre prochain, « La France est une société dans laquelle la surnorme est devenue particulièrement puissante. » (Lodge 1997 :208)

On voit qu'il y a des différences profondes entre le normal et le normatif, et c'est décisif pour une société de choisir l'un ou l'autre. Le normal correspond au standard dans le sens de Haugen et Mathesius, c'est une variante développée de la langue qui est nécessaire dans une langue cultivée. Mais il n'y a pas de valeur de jugement quant aux autres façons de parler.

Le normatif, de l'autre côté, se veut supérieur aux autres normes. Le normatif est la variante préférable, ce qui automatiquement dévalorise les autres normes. Donc on a *une hiérarchisation des normes*. Le normatif correspond plutôt à l'idéologie du standard, une situation abstraite mais pas réaliste. On peut avoir une norme préférée, mais on ne peut pas s'attendre à ce que tous les locuteurs l'acceptent. Stanley Aléong (dans Bédard et Maurais 1983 :258) ajoute que dans une société non homogène, comme en France, il est impossible d'éviter des divisions de caractère social, économique et géographique, « le normal et le normatif sont susceptibles de varier d'un groupe d'individus à un autre. » (Bédard et Maurais 1983 :258) Donc avoir une norme commune est aussi abstrait que l'idéologie de standard.

Jusqu'ici, on a présenté les interprétations différentes quant aux normes dans un contexte théorique. Sur un niveau théorique on voit rapidement que le normal permet plus de liberté linguistique des locuteurs que lorsque le normatif est plus sévère et plus restreint. Le normal n'exclut pas une norme linguistique, mais il ne juge pas les autres normes existantes, alors que le normatif juge les autres variantes, et les hiérarchise. Donc quand on voit les deux interprétations côte à côte, le normal semble plus raisonnable dans un état qui contient beaucoup de locuteurs de régions différentes, comme en France.

Mais choisir une norme préférée aux dépens d'autres normes n'est pas un choix objectif ou neutre. Un tel choix est toujours fait dans un contexte où les locuteurs, la société et le pouvoir linguistique affectent la décision. Pierre Bourdieu sépare la linguistique interne et la linguistique externe. (Bourdieu 1982 :8) La linguistique interne est la linguistique « pure », où l'on ne s'occupe que de la langue, ça veut dire qu'on exclut « toutes les recherches qui mettent la langue en rapport avec l'ethnologie, l'histoire politique de ceux qui la parlent, ou encore la géographie du domaine où elle est parlée parce qu'elles n'apporteraient rien à la

connaissance de la langue prise en elle-même. » (Bourdieu 1982 :8) Selon lui, c'est inutile de parler d'une langue sans incorporer la linguistique externe : « la nature sociale de la langue est un de ses caractères internes ». (Bourdieu 1982 :9) Ca veut dire que parler d'un choix libre entre le normal et le normatif est plutôt hypothétique. Un tel choix n'est jamais un choix uniquement interne d'une langue.

Bourdieu accuse Saussure et Chomsky d'ignorance parce qu'ils excluent l'aspect social du domaine linguistique. Ce « communisme linguistique » n'existe pas, et Bourdieu prétend qu'éviter le social donne le pouvoir aux dominants. « Parler de *la* langue, sans autre précision, comme font les linguistes, c'est accepter tacitement la définition *officielle* de la langue *officielle* d'une unité politique ». (Bourdieu 1982 :27)

2.2.4 Le marché linguistique

Bourdieu parle du marché linguistique dont les paroles sont transmises. Tous les locuteurs y participent, mais ils n'ont pas le même pouvoir linguistique. Ca veut dire que deux personnes peuvent dire la même chose, mais elles sont interprétées différemment si elles appartiennent à deux groupes sociaux différents. Il n'y a pas une langue neutre ou innocente, tout est compris dans un contexte social.

Bourdieu compare le marché linguistique et le marché économique. Il dit qu'aucun des marchés n'est pur, les deux ont des monopoles et des oligopoles. (Bourdieu 1982 : 44) Les plus puissants ont plus de possibilité de définir la norme linguistique, lorsque les dominés doivent accepter la norme choisie et ils n'ont pas le même accès à cette norme que les dominants. Être dominé par une norme qu'on ne maîtrise pas peut mener à l'insécurité linguistique. On discutera ce terme plus tard.

La norme se développe dans ce marché linguistique, où la puissance est partagée inégalement parmi les locuteurs. La classe dominante possède la compétence linguistique, ça veut dire « la capacité statutairement reconnue à une personne autorisée, une « autorité », d'employer, dans les occasions officielles (*formal*) la langue légitimée, c'est-à-dire officielle (*formal*) ». (Bourdieu 1982 :64)

Bourdieu appelle la norme la loi du marché, et la loi est mise au point par les dominants. (Bourdieu 1982 :77) Les dominants quant à la norme en France étaient historiquement la Cour

à Paris, donc c'était elle qui a choisi la norme pour la société française entière. (Bourdieu 1982 :77) Il souligne aussi la distance entre les dominants et les dominés quant à la maîtrise de la langue, et que les dominés sont plus incertains dans l'usage de la langue.

La théorie de Bourdieu peut expliquer qu'une société ou un marché linguistique choisit le normatif plutôt que le normal, même si le normal semble plus raisonnable sur un niveau théorique. Il revient aux dominants de choisir la norme, ce n'est pas un processus démocratique parmi les locuteurs.

On peut bien conclure que la norme linguistique en France est ce qu'ici est appelée la surnorme. L'exercice de la surnorme est un processus à deux dimensions : un aspect technique et un aspect social. (Lodge 1997 :211) L'aspect technique concerne la production des grammaires et dictionnaires, alors que l'aspect social concerne le rôle du groupe dominant et les autres couches sociales qui ne parlent pas la norme. Quant à l'aspect technique il y a une tradition forte en France, avec l'établissement de l'Académie française comme le point culminant. On va discuter le rôle de l'Académie et l'histoire de la codification en France dans la partie prochaine.

2.2.5 L'insécurité linguistique

La notion d'insécurité linguistique est souvent vivante dans une société où le normatif ou l'idéologie de standard est fort. L'insécurité linguistique est définie comme « l'écart entre la perception qu'ils [les locuteurs] se font de leur usage d'une langue et de leur « image » de cette langue perçue comme idéale. » (Labov 1976 :183-200) Cette perception est individuelle et crée par chaque locuteur, et il s'agit d'images mentales ou réflexions de la réalité observée.

L'insécurité linguistique peut varier beaucoup à l'intérieur d'un pays. La distance entre l'idiolecte du parleur et la langue que les locuteurs reconnaissent comme légitime, décide le degré de sécurité. « L'insécurité linguistique [est] la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) est une langue qu'ils reconnaissent comme légitime (..) » (Ledegen 2000 :53) Une étude par Gueunier, Genouvrier et Khomsi a montré qu'il existe des niveaux différents d'insécurité, et que les plus incertains dévalorisent leur propre façon de parler, « ou vont jusqu'à préférer se taire. » (Gadet 2000 :29) Ils ont étudié le décalage entre ce que les usagers disent vraiment, ce qu'ils croient dire et ce qu'ils savent être la norme, et l'enquête a montré que l'insécurité linguistique varie entre les locuteurs

francophones des régions différentes. (Gadet 2007 :29) Notre enquête livrera de l'information sur l'insécurité ou la sécurité des informateurs.

2.3 Le purisme

Le purisme est la forme extrême de la norme. (Gadet 2007 :30) Il peut aussi être défini comme « le désir de protéger le modèle légué par la tradition de toute « contamination » d'où qu'elle vienne, tant des emprunts lexicaux à d'autres langues que de la variation et des changements internes à la langue. » (Lodge 1997 : 12) Selon Mathesius ce n'est pas le standard qui cause les problèmes, c'est plutôt quand le standard se confond avec la « pureté historique de la langue. » (Mathesius 1983 :809) Des puristes veulent, selon lui, garder une variante ancienne de la langue, d'une époque particulière. Mathesius dit que les puristes croient que pour garder une langue cultivée, il faut qu'on ait une correction linguistique forte. Mais Mathesius ne voit aucune ressemblance entre les deux : « Le manque de pureté ne constitue pas un empêchement à un développement linguistique supérieur. » (Mathesius 1983 : 810)

La menace la plus grande du français aujourd'hui est sans doute l'anglais. Les politiciens français ont essayé d'empêcher ce développement, un tant que on va approfondir dans le chapitre prochain. On va aussi montrer que le français, comme toutes les autres langues vivantes, a vu une variation ou influence externe depuis des années.

Comme on a dit plus tôt quant à la variation, une langue sans changement linguistique est une langue morte. Les puristes, tout de même, essaient de conserver une forme ancienne de la langue, mais c'est un combat désespéré. S'ils gagnent, la langue devient quelque chose d'abstrait et d'inutile dans la communication. (Lodge 1997 :33)

Donc un standard, comme on l'a défini ici, n'est aucune menace vers la variation linguistique. Mais si on parle de la conservation de la langue standard en France, c'est plutôt la norme ou le standard préféré qu'on veut conserver. Et alors que le standard accepte plusieurs variétés, il n'y a qu'une norme.

Mathesius utilise l'allemand et l'anglais comme exemples de deux langues qui s'approchent du standard de manières différentes. L'allemand respecte la pureté historique dans une plus grande mesure que l'anglais, et l'allemand a mieux conservé les structures traditionnelles.

L'anglais, par contre, a accepté beaucoup plus de variation. Mais on ne peut pas dire aujourd'hui que l'allemand est une langue plus développée que l'anglais, peut être bien au contraire ? (Mathesius 1983 :810) En France, comme en Allemagne, on voit la pureté et la conservation des structures traditionnelles du français.

2.4 Comment comprendre la situation particulière en France ?

On a maintenant décrit les définitions des termes linguistiques d'une manière neutre. Mais la langue n'est jamais neutre quant à l'identité, la nationalité et l'appartenance. Donc il ne suffit pas de comprendre les termes neutres quand on parle des attitudes linguistiques en France. Ces attitudes doivent être comprises dans leur contexte. Avant de faire un aperçu historique de la langue française, je vais souligner quelques facteurs qui ont affecté le développement linguistique en France.

Lodge présente trois facteurs décisifs culturels qui ont profondément marqué la culture en Europe et en France (Lodge 1997 :11) :

- I. *L'homogénéité et l'uniformité représentent, par opposition à la diversité, l'idéal vers lequel toute langue doit s'efforcer de tendre ;*
- II. *La forme écrite de la langue, par opposition à la forme parlée, est seule qualifiée pour représenter cet idéal ;*
- III. *Dans une répartition parfaite, ou idéale, des langues, à chaque « nation » correspondrait une langue différente (cf. Deutsh, 1968)*

Ces facteurs apparaissent avoir une grande importance quand on regarde l'histoire de la langue française. Lodge dit que ces trois facteurs se sont le plus profondément enracinés en France, « qui vont de la déférence extrême qui entoure les grands écrivains, censés être les créateurs *de la belle langue* ». (Lodge 1997 :12)

Les Français ont, plus que d'autres, respecté le prescriptivisme, la surnorme, le purisme et la volonté de garder la langue « pure ». (Lodge 1997 :12) Lodge dit que « on ne peut d'abord manquer d'être frappé par le profond respect qu'elle inspire à tous » (le français standard) (Lodge 1997 :12) La majorité des Français connaît très bien la forme standard, même s'ils ne parlent pas cette forme eux-mêmes. Ca veut dire qu'un très grand nombre de Français ont littéralement honte de la façon dont ils parlent. (Lodge 1997 :13)

Le standard écrit a aussi une position forte en France, et cette forme est vue comme la forme supérieure de la langue. Le sentiment d'insécurité linguistique risque d'augmenter si on a conscience de l'écart entre la norme et ce que que l'on écrit ou parle soi-même.

2.5 Le mythe de la clarté

Lodge souligne aussi le mythe de la clarté de la langue française comme une caractéristique importante quand on va comprendre la situation contemporaine. Le développement du purisme et de la surnorme a atteint un point culminant au 18^e siècle. Le français est devenu la langue de la diplomatie internationale et la codification de la langue était très développée. L'idée du « bon usage » était forte. La citation de Rivarol, dans le « *Discours sur l'universalité de la langue française* » représente l'opinion commune parmi les Français de la période. Le français n'était pas seulement une langue développée et bonne, c'était sans comparaison la langue supérieure du monde : « Sure, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine. (...) Ce qui n'est pas clair n'est pas français, ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec ou latin. » (Rivarol (1784) dans Lodge 1997 :244) Même si la citation a plus de 200 ans, le mythe de la clarté vit toujours en France aujourd'hui, selon Lodge.

Dans ce chapitre on a présenté et discuté les notions du standard, de la variation, de la standardisation, de l'idéologie de standard, de la norme, de l'insécurité linguistique et du purisme. On a aussi fait une description brève de la situation linguistique en France. Dans la partie prochaine, on va faire un aperçu historique de la langue française. Est-ce que l'histoire de la langue française explique pourquoi l'uniformisation, le respect de l'écrit et le mythe de la clarté ont tant affecté le français?

3. L'aperçu historique

3.1 L'histoire de la langue française

Comment expliquer pourquoi le français est devenu une langue si codifiée et standardisée ? L'histoire linguistique française est longue et riche, dès que le français s'est développé du latin. L'héritage gréco- latin est toujours visible aujourd'hui. C'était environ en 500 av J.-C. qu'on trouvait ce que Lodge appelle le *protofrançais* en France. Le serment de Strasbourg est le premier texte rédigé en français, en 842. (Cerquiglini et al 2000 :233) À ce moment le français était distingué du latin. Lodge décrit les étapes suivantes du développement linguistique en France (1997 :21):

- De 500 av J.-C. à 842 : Protofrançais
- De 842 à 1100 : Vieil ancien français
- De 1100 à 1350 : Ancien français "classique"
- De 1350 à 1500 : Moyen français
- De 1500 à 1600 : Français de la Renaissance
- De 1600 à 1789 : Français classique
- De 1789 à nos jours : Français moderne

Dans ce chapitre on soulignera les facteurs clés du développement linguistique français. Ces facteurs peuvent expliquer pourquoi on voit en France une si forte idéologie du standard, du purisme et du normatif plutôt que le normal. Parmi ces facteurs on considère le rôle de Paris, la Révolution et la codification comme les moments les plus décisifs. On va aussi décrire la politique linguistique en France, parce que ces décisions ont vraiment affecté le développement et l'attitude linguistique en France. On terminera avec un aperçu bref du français d'aujourd'hui.

3.1.2 Le rôle de Paris

« Paris is a city of its own. » (Braudel dans Lodge 2004 :3) Quand on parle de l'histoire linguistique en France il faut qu'on connaisse l'histoire de Paris. La capitale a été extrêmement importante quant à l'histoire linguistique française: « The role of Paris is so central to the history of French that we are obliged to hypothesize about its sociolinguistic development, whether we wish to or not. » (Lodge 2004 :4) Comment ce rôle extraordinaire de Paris s'explique-t-il ? On va se restreindre à la période jusqu'à la Révolution, tandis que les parties suivantes concernent le développement dès le 18^e siècle.

Il y avait des habitants à l'Ile-de-France depuis quatre mille ans, mais c'était pendant le 12^e et 13^e siècle que Paris est devenu une ville puissante. Au 13^e siècle Paris était de loin la plus grande ville en Europe de l'ouest. (Lodge 2004:40) Les facteurs principaux pour ce développement étaient la position commerciale de Paris, la grande quantité de fonctions administratives et sa position centrale de la religion et l'éducation. L'élite française et le roi étaient de plus en plus tirés vers Paris à cause de sa position. (Lodge 2004 :48-50)

Il faut qu'on reconnaisse qu'il existait des dialectes à Paris, et qu'il n'y a pas un signe d'égalité entre le dialecte parisien et le français standard. Il y a plusieurs théories du développement du français standard, et nous nous appuyons sur la conclusion de Lodge : ce qui plusieurs siècles plus tard devient le français standard est basé sur la langue parlée à Paris pendant le 12^e et 13^e siècle. (Lodge 2004:79. Voir Lodge 2004 pour les arguments)

Pendant les périodes que Lodge appelle «Moyen français » (1350 à1500) et « Français de la Renaissance » (1500 à 1600) la stratification sociale et les lignes de démarcation linguistiques sont devenues plus claires: «Linguistic hierarchies developed in towns which mirrored social hierarchies. » (Lodge 2004 :116) L'élite devient plus consciente de sa façon de parler, et c'est elle qui maîtrise le « bon parler ». Selon Bourdieu, l'élite avait la compétence linguistique et aussi le pouvoir linguistique. C'est pendant ces siècles que les termes *bon* et *mauvais usage* apparaîtront, et les dominantes linguistiques peuvent définir *le bon usage*. Avec le bon usage on voit aussi la naissance de l'idéologie du standard.

Ce développement se renforce pendant les siècles suivants, jusqu'à la Révolution. La hiérarchisation sociale était encore plus prononcée, et aussi la hiérarchisation linguistique : « Reallocation of variants between H and L (..) became a major social concern ». (Lodge 2004 :148)

Le mythe de la clarté de la langue française se cristallise pendant le 18^e siècle. Les aristocraties en Europe ont adopté le français, et on regarde le français comme une langue universelle, claire et raisonnable. L'utilisation par les étrangers a créé un besoin d'une norme basée sur la permanence de l'écrit. Il y avait également plus de lettrés en France: « Higher level of literacy led to increased reverence for the written language, and to a desire to anchor linguistic norms in the permanence of writing rather than in the transience of speech. » (Lodge 2004:162) Avec le mythe de la clarté on voit aussi l'achèvement de l'idéologie du

standard et la dévalorisation des autres variétés. (Voire 1.6): « Deviation for high-status speech-norms was now construed not simply as the failure to consort with the right sort of people, but as an inability to think clearly and logically. » (Lodge 2004:162)

Déjà pendant le 16^e siècle, on a vu une langue standard à Paris, mais pendant les siècles suivants le standard était borné à l'élite. Au 18^e siècle, avec l'expansion du marché économique, les Français avaient besoin d'un standard commun. (Lodge 2004:206) En même temps, le besoin d'une unification nationale a renforcé le standard: « Social advancement, economic progress and patriotic sentiment all combined, therefore, in the nineteenth-century Paris to give the ideology of standardization greatly increased power over the minds of speakers. » (Lodge 2004:206) Donc la pression de standardisation s'est renforcée pendant le 19^e et 20^e siècle, et le rôle fort de Paris a fait l'Ile-de-France la base de la standardisation.

3.1.3 La codification

Comme mentionné dans le chapitre précédent, la codification est, selon Haugen, de parvenir à une variation minimale des formes linguistiques. Plus concrètement, la codification veut dire l'élaboration de grammaires et dictionnaires, ce qu'on a vu en France surtout dès le 17^e siècle. Et quand on parle de l'histoire linguistique française on ne peut pas échapper à la codification, qui y est très forte : « Le règne de la grammaire (...) a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. » (Brunot dans Lodge 1997 :211) En utilisant les termes définis dans le chapitre précédent, les tendances de la codification en France sont claires : La codification est prescriptive, avec une surnorme plutôt qu'une norme, une idéologie de standard et le purisme. (Lodge 1997 :208-10)

Lodge partage les étapes de codification en deux : (Lodge 1997)

1. Première phase (1500-1600) : Le « bon français » est celui qui est parlé par les gens du « meilleur monde.» (Lodge 1997 :221)

Cette phase était le début de la fixation linguistique, et les premiers essais d'extraire le français correct. Il semble clair que le « bon français » choisi était assez éloigné de la langue du peuple, et qu'il était basé sur la langue parlée par l'élite à Paris. Le roi et la cour s'établissent à Paris à la fin du 16^e siècle, mais les développements sociaux ont menacé la supériorité de la cour, et la bourgeoisie à Paris était de plus en plus considérée comme l'élite. L'équilibre de pouvoir était donc changé : « C'est ainsi qu'à la fin du siècle (le 16^e), la Cour n'était plus le lieu indiscutable de l'élaboration du *bon usage*. (Lodge 1997:228)

La première phase de la codification coïncide à la période du Renaissance, où les idées gréco-romanes ont été reprises. Les grammairiens étaient inspirés par le latin, et le système latin était transmis dans des langues modernes en Europe. Donc les premiers cadres des grammaires étaient le latin, une langue morte du 6^e siècle.

Claude Favre de Vaugelas était l'un des premiers grammairiens, il a publié *Remarques sur la langue française* en 1647. (Bédard et Maurais 1983:108) Son but était de fixer et purifier la langue, et sa grammaire souligne *le bon usage*, en effet c'est à lui que revient « le mérite d'avoir défini la notion de bon usage ». Il s'est appuyé sur trois éléments essentiels pour la codification (Bédard et Maurais 1983:123):

- 1) La restriction à l'usage actuel, au lieu de la langue du passé.
- 2) La subordination de la langue écrite, au lieu de l'oral.
- 3) La position primordiale de la cour, au lieu de la langue du peuple.

Pendant cette phase la codification était volumineuse et prescriptive, et l'un des événements clés est l'établissement de *l'Académie française* en 1635. L'Académie produisait des grammaires, sa mission était de maintenir la langue standard, et elle a été très importante : « Il est clair que cette institution a joué un rôle majeur dans la codification de la langue standard en France et qu'elle continue aujourd'hui à se comporter comme le gardien du bon usage. » (Lodge 1997 :213)

Maurice Druon était secrétaire à l'Académie de 1985 à 1999, et dans son livre « Lettres aux Français sur leur langue et leur âme » (1994) il présente ses opinions qui sont représentatives de l'Académie dès son origine : Une langue est une âme commune, et sans langue on perd notre âme (1994 :24-25) Donc la langue est importante pour chacun d'entre nous ainsi que pour la société toute entière. Ne pas respecter la langue, c'est ne rien respecter. Druon rejette la responsabilité surtout sur les médias : ils polluent la langue française, et il a peur des conséquences parmi les jeunes, parce que l'éducation par les parents est, selon lui, remplacée par la télé. (1994 : 53-55) Il craint aussi la menace anglaise, parce que « l'anglais est la langue qu'il est le plus facile de mal parler. » (1994 :46)

2. Seconde phase (1660-1789): « Le « bon français » est la langue de la raison et de la clarté » (Lodge 1997 :236)

Alors que la première phase concernait l'évolution du bon usage, dans la deuxième phase le français a atteint un état de « perfection », et ce que l'on connaît comme l'idéologie de standard. (Lodge 1997 :236)

Comme pendant la première phase, le pouvoir linguistique se déplace entre la cour et la bourgeoisie. La cour avait sa période la plus puissante pendant le règne de Louis XIV, mais la bourgeoisie a repris plus de pouvoir après sa mort. En tous cas, dans ces deux groupes on trouvait le bon usage, qui se distinguait du *mauvais usage*, la langue du peuple en général. Comme mentionné plus haut, ceci était la période de la fixation de la langue écrite. On désirait fixer un standard éternel, indépendant d'un groupe social. Et le processus de codification continuait : « Le XVIII^e siècle vit ainsi se mettre en place et se consolider une formidable tradition prescriptiviste. » (Lodge 1997 :243) L'idéologie du standard se montre plus forte qu'ailleurs : le mythe de la clarté du français était présent, et il vit toujours en France aujourd'hui. (Lodge 1997:245)

La codification a aussi affecté la relation entre l'écrit et l'oral. À partir du 17^e siècle la langue était de plus en plus façonnée par les auteurs dits classiques et les sources écrites; les grammaires et dictionnaires. (Muller 1985 :34) On avait une insistance sur l'écrit, pendant que l'oral était déprécié. Ca peut expliquer pourquoi parler standard, proche de l'écrit, est mieux considéré que parler patois, une forme orale de la langue.

3.1.4 La Révolution

« L'unité de l'idiome est une partie intégrante de la Révolution. » (Lodge 1997 :262) La Révolution a fixé un triangle qui a été visible aussi à l'avant : langue-État-nation. (Cerquiglini et al. 2000 :238) Si la Révolution était un événement politique, l'année 1789 et ses conséquences ont sans doute affecté le développement linguistique français.

L'idée de nation était vivante en France dès l'Ancien Régime. Cette idée s'est encore renforcée pendant la Révolution et le français, en tant que langue nationale, devient le premier symbole de la nation. (Lodge 1997 :279) Comme on a dit auparavant, le but d'une nation est la cohésion interne et distinction externe. Les Jacobins, vainqueurs, ont réalisé leur interprétation de cohésion interne : ils ont interdit toutes les variétés régionales en faveur de la

norme parisienne, avec sa politique d'assimilation. (Lodge 1997 : 279) L'égalité était basée sur une langue commune. Les patois symbolisaient la survivance de l'inégalité entre les hommes. (Muller 1985 :135) Donc, la Révolution est devenue une destruction des patois. Les révolutionnaires ont institutionnalisé le français et ils l'ont importé comme la langue commune aux dépens des patois.

Pierre Bourdieu, qui voit la langue dans une perspective de pouvoir, dit que l'unification linguistique a servi les dominants, et que la réforme de la langue supportait la réforme politique : « Réformer la langue, (...) c'est imposer une pensée elle-même épurée et purifiée. Il serait naïf d'imputer la politique d'unification linguistique aux seuls besoins techniques de la communication (...) le produit direct d'un centralisme étatique décidé à écraser les « particularismes locaux ». (Bourdieu 1982 :31)

3.1.5 La langue d'État

Surtout avec la Révolution, le français est devenu une préoccupation politique. La plupart des États voient l'avantage d'une langue nationale, aussi la France. La réunion linguistique commençait avant 1789, et les efforts politiques pour unifier les Français autour du français sont toujours en vigueur aujourd'hui.

Jean- Michel Éloy (dans Cerquiglini et al 2000) accentue quatre rôles de l'État français quant à la linguistique : Le rôle de législateur, où l'État en effet n'a pas beaucoup de pouvoir, parce qu'il ne définit pas comment les locuteurs doivent parler. Puis, le rôle de modèle, où les textes administratifs sont considérés comme « le bon français ». Troisièmement, le rôle d'organisateur de l'enseignement. Il y a un lien très fort entre la politique linguistique et la politique scolaire en France, et l'enseignement concerne surtout la langue littéraire. Donc la tradition de la supériorité de la langue écrite est conservée par l'enseignement. Quatrièmement, l'État fait légitime la prédominance de la norme. La langue de l'État est considérée comme la langue correcte. (Cerquiglini et al 2000 :96-100)

« La longue histoire du français est marquée par le culte d'une langue unique, dans une France qui s'est pensée – et posée dès l'origine- comme monolingue, contre l'évidence d'un plurilinguisme de fait ». (Maurais et Bédard 2008 :39) Cette citation décrit la politique linguistique pendant des siècles. Au début, la lutte était contre les langues régionales, et la loi no 118 du 2 Thermidor en 1794 était un essai d'anéantir les variations linguistiques en France.

Cette loi était un résultat de l'unification linguistique à cause de la Révolution. Plus tard, la lutte concerne la menace extérieure: l'anglais.

Au 20^e siècle, les efforts linguistiques sont pour la plupart adressés vers la menace anglaise. *La loi du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française* a obligé l'usage des mots français au lieu des mots anglais dans « la désignation, la présentation, la publicité, les conditions de garantie des biens et des services, dans la rédaction des contrats de travail, dans les inscriptions apposées dans les lieux publics etc. » (Muller 1985 :45) Muller compare cette intervention politique avec les lois sévères du 18^e siècle et les essais de conserver la norme obtenue il y a trois cent ans. (Muller 1985 :46) La lutte contre l'anglais continue et presque vingt ans plus tard, en 1992, les politiciens ont présenté la loi Bas- Lauriol. C'était un nouvel essai de garder le français et la phrase suivante était ajoutée dans la Constitution: *La langue de la République est le français.*

Aujourd'hui il est impossible pour les Français de disputer la prédominance de l'anglais. (Maurais et al. 2008 :229) Phillipson dit dans Maurais et al. (2008), concernant les lois du 20^e siècle, que les lois n'ont qu'une valeur symbolique et « [s'en prennent] aux symptômes plutôt qu'à la cause profonde du problème : la puissance et l'influence des locuteurs de l'anglais. » (Marais et al. 2008 :229)

Le paradoxe quant à la discussion linguistique c'est que la France, d'un part, favorise le plurilinguisme et la conservation du français contre la menace anglaise. D'autre part, la France n'a montré aucune bienveillance concernant les langues régionales. Donc la politique linguistique pluraliste ne concerne que le français standard, et pas les autres variétés parlées en France.

Le rôle de Paris, la codification, la Révolution et le rôle d'Etat sont tous des facteurs qui ont affecté le développement du standard en France, et plus loin ; l'idéologie de standard, la surnorme et le purisme. Ce que les quatre facteurs ont commun c'est qu'ils sont des processus conscients faits par des personnes avec un but commun : l'unification de la langue française.

3.2 Le français d'aujourd'hui

Muller dit que l'idée d'un seul français correct existait jusqu'au 20^e siècle. (Muller 1985 :34) Cette idée d'unification a bien sûr affecté la linguistique, et quelles sont les attitudes linguistiques en France aujourd'hui ?

3.2.2 La crise du français

Muller (1985) dit qu'il y a une crise du français depuis le début du 20^e siècle. La crise est un affaiblissement du bon usage et de qui a été considéré comme le français correct. Il explique cette crise avec les transformations sociales des 19^e et 20^e siècles qui ont mené à un pluralisme linguistique, aux progrès techniques et scientifiques des pays anglophones et à leur influence sur le français. Ensuite il souligne la transformation du concept de littérature où les écrivains écrivent plutôt comme ils parlent, une nouvelle conception de la culture où l'histoire est devenue moins importante. Finalement il souligne la dégradation de l'écrit à cause du développement des médias oraux : la radio et la télé, le développement du français local dans les pays francophones et le fait que le français a changé. (Muller 1985 :46-49) Le dernier point est surtout intéressant, à notre avis.

Beaucoup de puristes français ont craint les changements qu'ils ont vus pendant le 20^e siècle, parce que ces changements éloignent le français d'aujourd'hui du bon usage. Mais, comme mentionné dans le chapitre précédent, le changement linguistique est totalement normal dans une langue vivante. Muller souligne que le changement et la crise du français n'a pas commencé au 20^e siècle : « elle existe depuis que « le français » existe. » (Muller 1985 :49) Le changement a commencé avec la codification et la fixation de la langue, et fixer une langue vivante est en principe impossible parce qu'une langue vivante est une langue évolutive. Donc, on peut dire qu'il n'y a pas une vraie crise du français, mais plutôt une crise de la norme prescriptive et de l'idéologie du standard. (Muller 1985 :50) Comme Milroy et Milroy ont dit : l'idéologie du standard est un idéal abstrait. Le fait que la crise a eu plus d'attention en France que dans d'autres pays, peut être expliqué par leur essai fort de garder la norme.

3.2.3 Parlez- vous français ?

On ne peut pas parler du français d'aujourd'hui sans parler de « la menace anglaise ». Surtout dans le vocabulaire, le changement le plus courant après 1945 est la quantité des mots anglo-américains. (Muller 1985 :55) L'écrivain, linguiste et universitaire René Étiemble a publié le

livre *Parlez-vous franglais* en 1964. Il y parle d'un sabir atlantique, qui veut dire un français anglicisé, et il parle d'anglomanes, qui transmettent sans critique les mots anglais au français, même s'il existe des mots français correspondants. (Étiemble 1964 :230) Il pense que ces emprunts signifient une soumission linguistique et culturelle du français par rapport à l'anglais. Il accuse les Etats-Unis de saboter le rôle du français comme langue diplomatique et culturelle du monde.

À notre avis, cette peur est relatée au mythe de clarté, et à l'idée de la suprématie du français comparée à d'autres langues du monde. Donc, la peur de la crise du français est proprement dite une peur que le français ne reste pas une langue dominante comme elle l'était au 18^e siècle, cela veut dire la langue de la raison et de la clarté.

La solution contre la détérioration du français, c'est de contrôler plus l'usage et le développement de la langue, surtout le vocabulaire des sciences et des techniques. Sinon, on permet que « tout le monde en France a le droit de créer des mots, de changer le sens des mots (...) » (Étiemble 1967 :345) Donc, sa réaction est tournée vers les locuteurs du français populaire et leur éloignement du bon usage.

3.2.4 Le purisme d'aujourd'hui

Lothar Wolf (dans Bédard et Maurais 1983) souligne que les trois éléments quant à la codification, selon Vaugelas, sont toujours visibles en France : Le premier point, une restriction à l'usage actuel est affaiblie. Les deux autres éléments, par contre, sont toujours forts : L'écrit est plus prestigieux que l'oral, et le bon usage est limité au groupe dominant. (dans Bédard et Maurais 1983 :124) « Le parallélisme entre hiérarchie sociale et hiérarchie sociolinguistique a toujours été fondamental en France. » (Bédard et Maurais 1983 :132) Une citation de Jacques Chirac, il y a vingt cinq ans, montre que l'idée de la suprématie du français existe jusqu'à nos jours : Il parle de « génie de la langue », pour rappeler que le français « prédispose à une certaine vision des rapports entre les hommes et les communautés. Une vision qu'inspirent les valeurs de la solidarité de la fraternité, un sens de l'universel.» (Bédard et Maurais 2008 :83-84)

Selon Wolf, la notion de purisme est aussi toujours vivante en France, et elle est surtout en vigueur quant à « la menace anglaise ». Le chapitre concernant la politique linguistique a montré qu'il existe une volonté de conserver le français « pur » sans influence de l'anglais.

Des grammaires et dictionnaires montrent toujours le bon usage, et l'Académie existe toujours en France. L'un des écrivains contemporains de dictionnaires, Maurice Grevisse, est en fait appelé le «Vaugelas du XXe siècle ». (Cerquiglini et al 2000 :53) Il est éditeur de plusieurs œuvres sur l'orthographe et la grammaire, par exemple : *Le bon usage : grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui* (1955) et *Le français correct : guide pratique*. (1973)

Dans cette partie, on a fait un aperçu de l'histoire linguistique en France, et on a décrit des facteurs clés par rapport au développement du français et l'opinion des Français sur le français. Pour conclure, ce qui caractérise l'histoire linguistique française c'est la centralisation, la codification, l'effort de l'Etat et l'idée qu'il y a une crise du français. Jusqu'ici, on s'est restreint au passé. Dans la prochaine partie, on se tournera vers les attitudes et représentations linguistiques contemporaines, et on cherchera à savoir si ces caractéristiques sont toujours en vigueur en France aujourd'hui.

4. L'enquête

Jusqu'ici on a présenté la théorie linguistique générale, et surtout les attitudes linguistiques en France. On a aussi fait un aperçu historique des Français et leur relation à la norme. On présentera maintenant notre enquête qui porte sur les attitudes et les représentations linguistiques par rapport à la norme parmi des étudiants français et on comparera leurs attitudes linguistiques à l'histoire linguistique française. On expliquera et présentera notre hypothèse, la population enquêtée, la méthodologie et les explications du questionnaire, et aussi le questionnaire.

4.1 L'enquête

Notre enquête est une étude sociolinguistique parmi des jeunes étudiants français concernant leurs attitudes et représentations linguistiques. Quant à la définition de la sociolinguistique on utilise la définition de Calvet (1993), Labov (1986) et Bourdieu (1982) entre autres : Le terme sociolinguistique englobe le terme linguistique. « La linguistique ne peut être définie que comme l'étude de la communauté sociale sous son aspect linguistique. » (Calvet 1993 :124) On interroge la langue à l'aide de la société. (Calvet 1993 :92) En effet les langues n'existent pas «sans les gens qui les parlent, et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs ». (Calvet 1993 :3-4)

Quand on parle de la sociolinguistique on trouve souvent la notion de communauté linguistique. La communauté linguistique est définie comme un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue. (Labov 1976 :338) Leur utilisation de la langue peut être dissemblable, mais ils partagent un ensemble de normes concernant leur langue. (Lafontaine 1986 :132) Donc on peut dire que la France est une communauté linguistique.

L'enquête est inspirée par le travail de Gudrun Ledegen, qui a fait une enquête parmi des jeunes francophones, présentée dans « *Le bon français* » (2000). Notre but est, comme pour elle, de décrire et d'analyser comment les communautés francophones « vivent et se représentent leur identité linguistique. » (Ledegen 2000 :7) Comme elle, on a enquêté auprès d'étudiants français.

Notre questionnaire est également inspiré par l'article « *Les français devant la norme* » par Nicole Gueunier et al (1978 et 1983). L'objectif de leur enquête, et aussi pour nous, est : « Qu'est-ce qu'est la norme, non pour des linguistes, mais pour les gens ordinaires, (...) Comment vivent-ils et verbalisent-ils leur rapport à la langue? » (Gueunier et al 1993 :763)

En outre, notre enquête essaye de découvrir les différences entre les attitudes linguistiques d'aujourd'hui et les attitudes décrites au aperçu historique. On cherche des réponses qui peuvent montrer si les attitudes linguistiques ont changé, et si les Français sont plus tolérants envers *les* normes et la variation aujourd'hui.

Labov (1976) et Lambart (dans Lafontaine 1986) ont aussi fait des enquêtes concernant les attitudes linguistiques. Les deux enquêtes, ainsi que celles de Ledegen et Gueunier et al sont beaucoup plus grandes et profondes que la mienne. Ils ont tous commencé avec des tests de performance, des tests comme l'origine familiale, identifier l'origine ethnique d'une phrase, le test d'auto-évaluation qui est une distinction entre ce que l'informateur dit et ce qu'il croit dire et les tests de réaction subjective : séparer les variables linguistiques des facteurs personnels. (Labov 1976 :293-94) Puis ils analysent les résultats en déduisent l'attitude linguistique des informateurs. Gueunier et al ont complété le questionnaire par une conversation libre où ils ont parlé de la conscience de la norme orale parmi les locuteurs entre autre. Ledegen, par contre, n'a fait que le questionnaire écrit et elle a analysé les résultats et trouvé les attitudes linguistiques des informateurs. Labov a utilisé plusieurs méthodes, entre autres l'interview et l'observation de l'usage dans la vie quotidienne, « et voir ainsi comment les gens s'en servent en l'absence de toute observation explicite. » (Labov 1976 :94)

Faire une enquête est un métier en soi. Nous, comme nous ne sommes pas sociologues, on préfère avoir un questionnaire bref et simple. Notre enquête n'est qu'écrite. On a fait un questionnaire de deux pages, où on essaie de découvrir les attitudes et les représentations linguistiques des informateurs. Donc on n'examine pas leur façon de parler. Les résultats seront analysés pour la plupart d'une manière qualitative, mais on fait également quelques analyses quantitatives. Enfin, on comparera nos résultats aux résultats des Ledegen et Gueunier et al. On comparera nos résultats avec les attitudes linguistiques présentées dans la partie de l'aperçu historique.

4.2 Notre hypothèse

Le but de notre enquête est de découvrir les attitudes et représentations linguistiques parmi les étudiants français. À l'intérieur de ces termes on cherche aussi leur attachement à la norme et leur insécurité et sécurité linguistique. On cherche aussi à examiner les attitudes et représentations linguistiques d'aujourd'hui comparées à autrefois, quand le français était considéré comme la langue de la raison et de la clarté.

Notre but est:

1. De découvrir les attitudes et représentations linguistiques parmi les locuteurs, y compris leur insécurité linguistique et leur attachement à la norme.
2. De comparer les résultats aux attitudes linguistiques françaises d'autrefois. Est-ce que les jeunes locuteurs ont accepté que le français n'est qu'une langue comme toutes les autres, ou est-ce que le mythe de la clarté existe toujours ?

4.3 Attitudes et représentations linguistiques

« L'étude des attitudes et représentations linguistiques est, de plus en plus, tenue pour primordiale en sociolinguistique. » (Ledegen 2000 :50) Notre enquête concerne des attitudes linguistiques, plutôt que les particularités linguistiques. Chaque locuteur a des attitudes linguistiques vers sa langue, il n'y a pas un rapport neutre entre le locuteur et sa langue. « Il existe en effet tout un ensemble d'*attitudes*, de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent ». (Calvet 1993 :46) Donc tous les francophones ont des opinions plus ou moins conscientes quant au français. Ces attitudes ont des retombées sur le comportement linguistique et aussi le changement linguistique. « Les attitudes linguistiques (...) sont un puissant facteur d'évolution. » (Calvet 1993 :58)

Les attitudes linguistiques ont tout d'abord une valeur évaluative de sa propre langue, et selon les termes définis au deuxième chapitre, les attitudes linguistiques concernent la relation à l'idéologie du standard, la norme, le purisme, l'insécurité linguistique et la crise du français.

Les représentations linguistiques sont une construction de la réalité observée, avoir une idée ou une conception de la langue, selon Dominique Lafontaine (1986 :14). Ces représentations affectent le comportement linguistique du locuteur. Alors que les attitudes sont plutôt des

jugements sur les variétés, où on hiérarchise les variétés. « Certains, en matière linguistique, ont une attitude plutôt normative, voire puriste, d'autres une attitude plus tolérante. » (Lafontaine 1986 :15) Donc une question sur le mythe de la clarté du français peut indiquer l'attitude linguistique d'un informateur vers la norme.

Plus loin, des jugements linguistiques ont un caractère social, et les jugements sont en même temps des jugements sociaux. Si une variante est considérée comme vulgaire, c'est surtout en référence à l'identité sociale des locuteurs qui utilisent cette variante. (Lafontaine 1986 :15) « Rien, d'un point de vue strictement linguistique, ne permet de décider que « ouais » est moins élégant que « oui » (..), c'est uniquement en se fondant sur la place qu'occupent, dans la hiérarchie sociale, les utilisateurs de ces variantes qu'un tel classement est possible». (Lafontaine 1986 :15) Nous, on n'a pas suffisamment d'informateurs pour analyser les attitudes linguistiques parmi des groupes sociaux différents. Quand même, notre enquête peut indiquer si les locuteurs ont des attitudes puristes ou tolérantes vers le normatif et l'idéologie du standard.

À l'intérieur des attitudes linguistiques on trouve aussi le terme auto-évaluation. C'est les incorrections que l'informateur pense commettre quand il ne se surveille pas, donc c'est une réaction envers sa façon de parler. (Ledegen 2000 :48) L'auto-évaluation peut montrer le degré d'insécurité ou de sécurité linguistique, donc un jugement de sa propre façon de parler. C'est intéressant de voir si les informateurs apprécient ou dévalorisent leur propre façon de parler.

4.4 La population enquêtée

« Le « qui interroger » n'est pas une étape indépendante des autres. L'échantillon ne doit être précisé que lorsque l'objet de l'enquête est suffisamment défini, construit. » (Singly 2003 :41) On voudrait enquêter chez des jeunes parce qu'ils représentent probablement l'attitude linguistique contemporaine, et plus loin, l'avenir linguistique. Mais qui sont les jeunes ? Pierre Bourdieu dit que « les jeunes » ne constituent pas une classe sociale, ni même une catégorie homogène dans une société. » (Dans Maurais et al. 2008 :73)

On a choisi des étudiants des Sorbonne IV à Paris. Peut être sont-ils plus conscientes de leur langue que d'autres jeunes non-étudiants, et ils sont plus capables d'expliquer leurs attitudes.

Paule Fioux a fait une enquête parmi des étudiants, et il a dit «les étudiants sont ainsi mieux armés pour disséquer leurs propres énoncés.» (Calvet 2000 :45)

Les auteurs de « Les français devant la norme » objectent à l'usage de gens ordinaires qu'ils ne sont peut être pas très conscients de leur usage de la langue, donc c'aurait été plus utile d'interviewer les francophones professionnels. Mais, ils disent en même temps, que « chaque locuteur en est bien conscient, sachant plus ou moins intuitivement que l'usage des diverses variables linguistiques n'est pas indifférent (...) » (Gueunier et al. 1983 :764) Si les locuteurs ne peuvent pas identifier leurs variables clairement, c'est la tâche du chercheur d'analyser leurs réponses.

Notre groupe d'informateurs est ce que Singly appelle l'échantillon spontané, ça veut dire ceux qui sont « volontaires pour répondre à un questionnaire encarté dans la revue ». (Singly 2003 : 46) Donc le groupe n'est pas « représentatif au sens statistique mais il donne « une bonne représentation du lectorat (...) » (Singly 2003 :46)

On n'a qu'un groupe d'enquêtés, au lieu des groupes comparatifs, donc on cherche des réponses qui révèlent des changements d'autrefois et l'histoire linguistique particulière en France. Même si on n'a que soixante-dix informateurs, on espère que notre enquête va décrire un peu de état linguistique d'aujourd'hui et peut-être montrer des indices pour l'avenir.

4.5 La méthodologie d'enquête

On a choisi une méthodologie qualitative écrite, où les informateurs répondent à un questionnaire écrit. On voudrait naturellement qu'ils répondent aussi honnêtement que possible. Il faut quand même qu'on se rende compte de ce que Labov appelle « le paradoxe de l'observateur », le fait que la présence d'un observateur peut affecter les réponses des informateurs. (Gueunier et al 1983 :768) Il propose qu'au lieu d'une interview traditionnelle, l'observateur fait plutôt une intégration plus profonde et observe les informateurs plutôt que les interviewer. Son objection est tout à fait digne d'attention, mais j'espère que des questions ouvertes peuvent mener aux réponses sincères. En outre, « dans une situation « naturelle », il aurait été très difficile d'obtenir une conversation sur la norme, sujet très éloigné des préoccupations quotidiennes des gens », qui est l'objectif de mon travail. (Gueunier et al 1983 :768) Margaret Stacey confirme pareillement : « Open-ended questions are often

necessary, particularly in matters to do with beliefs and feeling », et les questions des langues sont sans doute marquées par des sentiments. (Marley et al 1998 :92)

Labov mentionne également le rôle du chercheur qui va examiner une langue étrangère. Si on va étudier un fait social comme la langue, il faut que le chercheur puisse « suivre une conversation rapide », et que le chercheur connaisse le contexte social des informateurs. (Labov 1976 :296)

4.6 Le questionnaire :

Les Français devant la norme, le questionnaire

1. Questionnaire sociologique

- a) Age : _____ b) Sexe : F H
- c) Origine géographique :
- Quel est votre nationalité ? _____
 - Si vous êtes français, vous venez de quelle région ? _____
 - Avez-vous fait des séjours de moins de deux mois consécutifs à l'étranger?
Oui Non Si oui, où : _____
- d) Votre scolarisation :
- Quel Bac avez-vous obtenu ? _____
 - Que faites- vous comme étude ? _____
 - Quel(s) diplôme(s) avez-vous déjà obtenu ? _____
- e) Langues pratiquées :
- Votre langue maternelle : _____
 - Vos langues étrangères : _____
 - Votre langue régionale : _____

2. Votre façon de parler

- a) Vous êtes-vous déjà posé des questions sur la prononciation du français ? Oui Non
Précisez : _____
- b) Avez- vous un accent ? Oui Non
Précisez : _____
- c) Parlez-vous bien ou mal ? _____
Précisez : _____
- d) À votre avis, qui parle bien ? _____
- e) À votre avis, qui parle mal ? _____
- f) Qu'est-ce que le bon parler ? _____

- g) Est-ce que c'est important de bien parler ? Oui Non
Si oui, pourquoi est- il important de bien parler ? _____

3. Le français :

a) À votre avis, qu'est-ce qu'une langue standard ?

b) Selon vous, que signifie la notion de purisme ?

c) À votre avis, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral ou l'écrit ? Précisez :

d) Selon vous, est-il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale ?

Précisez : _____

e) Si on vous dit « langue française » à quel type de langue pensez-vous ?

4. Commentez les citations suivantes :

a) « Le règne de la grammaire a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. » _____

b) « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français. »

c) « La langue doit être une comme la République. »

d) « Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur l'intégrité de notre langue sont d'une autre nature. Elles proviennent essentiellement de l'extérieur de nos frontières. »
(l'anglais) Êtes-vous d'accord ? Précisez :

Merci !

4.7 Explications du questionnaire

L'enquête est basée sur la théorie que j'ai présentée pendant les deux chapitres précédents et les enquêtes de Ledegen (2000) et Gueunier et al (1978 et 1983). Les deux premières parties sont prises des enquêtes de Ledegen et Gueunier, alors que la dernière partie est basée sur les chapitres précédents de notre mémoire. On a déjà mentionné que l'enquête n'est pas grande, donc on a donné priorité à quelques éléments essentiels : la codification, la centralisation, la crise du français, le mythe de la clarté et la menace anglaise. La première partie, le questionnaire sociologique, concerne les renseignements personnels des informateurs, la deuxième partie concerne leurs attitudes et représentations linguistiques et la dernière partie concerne aussi les attitudes et représentations linguistiques et aussi les attitudes comparée à la situation linguistique conservatrice en France d'autrefois.

1. Le questionnaire sociologique :

Selon la sociologie, « la partie centrée sur l'approche des déterminants sociaux est décisive alors qu'elle est souvent négligée (...) ». (Singly 2003 :48) Notre questionnaire sociologique livre surtout trois informations ; l'origine géographique des informateurs, leur scolarisation et leurs langues parlées.

Le questionnaire sociologique est dans sa totalité pris du questionnaire de Ledegen (2000). Mais on en a choisi des questions donnant priorité aux attitudes linguistiques afin d'éviter un questionnaire trop volumineux. En même temps on ne veut pas avoir plus de deux pages du questionnaire. Donc on n'a gardé que les questions les plus importantes, à notre avis.

Donc, on a choisi les questions suivantes :

On demande l'âge et le sexe d'informateurs, même s'il est peu probable de trouver beaucoup de variation sur ces deux axes, vu que l'on n'a pas suffisamment d'informateurs. Tout de même, si les questionnaires montrent beaucoup de variation, c'est intéressant de voir s'il y a une variation entre ces groupes.

Plusieurs enquêtes ont révélé qu'il y a une distinction entre les sexes quant à leur relation à la norme. En général, les femmes sont plus attachées aux valeurs légitimes, et elles produisent plus de formes légitimes elles-mêmes. (Lafontaine 1986 :88)

Quant à l'origine géographique, on désirera distinguer des informateurs d'origine différentes. On voudrait bien interviewer des étudiants francophones qui viennent de dehors l'hexagone, si je les trouve à la Sorbonne. On voudrait aussi distinguer les étudiants de différentes régions françaises, parce que leur origine peut affecter leur relation à la langue normée. Quant à l'insécurité linguistique, c'est plus répandu parmi des « régions éloignées du centre de l'hexagone ». (Ledegen 2000 :59) Donc, les informateurs peuvent avoir une insécurité linguistique même si'ils ont quitté leur région et habitent au centre de la France.

Concernant leur scolarisation on demande leur niveau d'études (leur Bac, leur étude et leur diplôme). Peut-être le sentiment de sécurité linguistique varie selon les études.

On termine la partie sociologique avec des questions sur leurs langues parlées. À notre avis, c'est très intéressant de voir si une maîtrise de plusieurs langues affaiblit ou renforce la relation à la norme. Peut être les plurilingues se sentent moins menacés par l'anglais et la crise du français ?

Le questionnaire épilinguistique :

Le questionnaire épilinguistique livre surtout de l'information sur les attitudes et les représentations linguistiques, sur leur attachement à la norme, leur auto-évaluation et l'insécurité linguistique.

Le questionnaire épilinguistique est divisé en trois parties. On les expliquera l'une après l'autre.

2. Votre façon de parler :

La seconde partie d'un questionnaire traite normalement de l'objet de l'enquête, et il faut qu'on ait des questions qui donnent des réponses indicatives, et que les réponses indiquent quelque chose quant à l'hypothèse. (Singly 2003 : 30) Le questionnaire épilinguistique contient des questions de fait (avez- vous un accent ?), des questions d'opinion (parlez- vous bien ou mal), des questions fermées (est-ce que c'est important de bien parler ? Oui ou non) et des questions ouvertes (qu'est- ce qu'une langue standard ?) (Singly 2003 : 63-67)

On a nommé la première partie « Votre façon de parler ». Cela concerne l'attitude des informateurs dans leur usage personnel de la langue. On cherche à voir s'ils pensent avoir la

même norme que d'autres groupes sociaux. On espère aussi que ce passage peut décrire les attitudes linguistiques contemporaines. Dans ce passage-là le degré de métalinguistique sera visible. Comme mentionné plus haut, on espère que les étudiants ont la conscience d'analyser leur propre façon de parler.

Cette première partie peut aussi révéler l'insécurité linguistique s'ils distinguent leur propre façon de parler de ce qu'ils considèrent être la norme. En même temps, cette partie peut dire quelque chose sur leur relation à la norme, et leur attitude épilinguistique envers leur propre façon de parler. La plupart des questions de cette partie est prise du questionnaire de Gueunier et al.

a) Vous êtes- vous déjà posé des questions sur la prononciation du français ?

Cette question révèle ce que Gueunier et al appellent la « conscience de la norme orale ». (Gueunier et al 1983 :774) Les informateurs précisent les types des situations.

b) Avez-vous un accent ?

Cette question concerne aussi la conscience de la norme orale, et surtout l'évolution de l'insécurité linguistique. Est-ce que les locuteurs se sentent en confiance, ou est-ce qu'ils dévaluent leur propre accent ?

c) Parlez-vous bien ou parlez- vous mal?

Cette question est également prise de Gueunier et al. Comme la question précédente, elle porte sur l'insécurité linguistique. Gueunier et al ont posé cette question, et ils ont groupé les réponses en trois catégories : le critère régional (« je parle bien parce que je suis de Tours »), le critère social (« je parle mal parce que je ne suis qu'un ouvrier ») et le critère culturel ou scolaire (« je parle mal, parce que je n'ai pas été beaucoup à l'école »). (Gueunier et al 1983 :775) Gueunier et al ont interviewé un groupe plus grand et plus hétérogène que nous, mais c'est quand même intéressant pour nous de voir si les étudiants ont les mêmes points de vue que les informateurs de Gueunier et al.

d) À votre avis, qui parle bien ?

e) À votre avis, qui parle mal ?

Ces deux questions correspondent aux questions b et c. On voudrait voir si les informateurs distinguent le bon parler et le mauvais parler par les critères régionaux, sociaux ou culturels. C'est aussi un jugement de leur propre façon de parler, par rapport à la distinction éventuelle qu'ils font entre leur façon de parler et le bon parler.

La question e) s'agit aussi de jugement. C'est intéressant de voir si parler bien veut dire parler le standard ou non, et si l'informateur pense être proche du bon parler.

Les deux questions sont aussi intéressantes quant à la centralisation en France. Est-ce que les informateurs croient que les parisiens parlent mieux que d'autres ?

f) Qu'est-ce que le bon parler ? Pourquoi ?

Cette question concerne le jugement de la façon de parler de l'informateur, s'il distingue sa propre façon de parler et le bon parler. Donc cette question peut révéler l'insécurité linguistique. Cette question cherche aussi à trouver le bon parler en France. Est-ce que c'est toujours limité à un groupe social, aux médias, à l'Académie ou est-ce que les jeunes ne font pas attention au bon parler ?

g) Est-ce que c'est important de bien parler ?

h) Si oui, pourquoi est-ce important de bien parler ?

Ces deux questions concernent l'attachement à la norme, selon Gueunier et al. (1983 :776) Est-ce que les jeunes d'aujourd'hui ont le même respect qu'autrefois par rapport à la norme et le standard ? Les questions peuvent aussi évaluer l'insécurité linguistique. Gueunier et al ont comparé les réponses aux questions c et h pour voir si les informateurs croient que c'est important de bien parler, mais qu'ils ne maîtrisent pas eux-mêmes le « bon français ». (Gueunier et al 1983 :779)

Comme Ledegen, on essaye de distinguer les attitudes puristes et laxistes. (Ledegen 2000 :154) Un informateur qui dit qu'il n'a pas d'accent (question a), qu'il parle bien (question b), qu'il ne modifie pas sa propre façon de parler (question e) et qu'il est important de bien parler (question f) est considéré comme un puriste. L'informateur qui a des réponses inverses, est considéré comme laxiste. On examinera si nos résultats montrent les mêmes tendances que l'étude de Ledegen : les puristes ont le plus fort taux d'insécurité linguistique et aussi des attitudes majoritairement normatives. (Ledegen 2000 :155)

3. Le français :

On a nommé la troisième partie « Le français ». Les questions sont basées sur le deuxième et troisième chapitre du mémoire. On a présenté la théorie, l'histoire linguistique en France et les attitudes linguistiques française pendant l'histoire. Les questions choisies vont montrer si les attitudes linguistique sont pareilles qu'auparavant, ou s'il y a une évolution quant aux attitudes linguistiques. On a créé des questions aussi neutres que possible.

a) A votre avis, qu'est-ce qu'une langue standard ?

Cette question peut avoir des réponses différentes. Le standard concerne la relation dialectale et la langue, le rôle de l'Etat et aussi la nécessité d'une langue standard pour un pays civilisé. C'est intéressant de voir quelles associations les jeunes ont vers le terme standard.

b) Selon vous, que signifie la notion de purisme?

Cette question agit sur leur opinion sur le purisme dans la société française. Selon eux, est-ce qu'est la notion de purisme a des connotations positives ou négatives ? Est-ce qu'ils préfèrent une norme forte ou est-ce qu'ils préfèrent la variation ? Cette question porte aussi sur l'homogénéité et l'uniformité qui marquent la France. Est-ce que le purisme est un idéal pour les jeunes ?

c) À votre avis, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral ou l'écrit ? Précisez :

Cette question porte aussi sur la situation particulière en France : la supériorité de l'écrit. On cherche à voir si les jeunes considèrent toujours l'écrit comme meilleur que l'oral.

d) Selon vous, est-il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale ?

Cette question porte sur l'idéal « une langue, une nation ». Cet idéal a été très visible en France auparavant, et on espère que cette question peut montrer si c'est toujours un idéal ou non.

e) Pour vous, qu'est-ce qu'est la langue française ?

Cette question est prise de Lodge (1997). Il dit que les Français répondent souvent la langue standard et « plus particulièrement à la forme écrite de cette langue standard ». (Lodge 1997:14) Armstrong dit qu'être Français est être proche du français standard : « To be French is to have a competence in a more or less close approximation to standard French. » (Dans Marley, Hintze et Parker 1998 :132) Est-ce que c'est toujours vrai ou est-ce que les jeunes ont une autre opinion sur la langue française ?

4. Les citations :

Comme déjà dit, beaucoup de chercheurs s'intéressent à l'histoire linguistique française. On a trouvé quelques citations qui décrivent leurs vues sur les Français et leur relation à la norme, entre autre. On espère que les réponses sur les citations peuvent dire si les attitudes linguistiques ont changé ou non.

Cette partie-là mesure plutôt le métalinguistique des informateurs et aussi leurs représentations linguistiques. Comment est la conscience sur la langue parmi les informateurs ? Quelles opinions ont-ils sur les tendances dominantes de l'histoire linguistique

française : la centralisation forte, la codification forte, le mythe de la clarté et aussi la crise du français ? On voudrait voir si leurs opinions correspondent avec l'histoire linguistique en France, esquissée dans la partie précédente.

- a) « Le règne de la grammaire a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. » (Lodge 1997 :211)

Cette citation décrit l'histoire de la codification en France. Est-ce que les jeunes sont d'accord ?

- b) « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français. » (Lodge 1997 :244)

Cette citation est prise de Rivarol, et il y a plus de 200 ans, mais Lodge dit que « le mythe a toujours cours aujourd'hui ». (Lodge 1997 :245) Est-ce que ça comprend aussi les jeunes ?

- c) « La langue doit être une comme la République » (Ledegen 2000:25)

Cette citation était le slogan pendant la Révolution où l'unification linguistique était un élément fondamental dans l'unification nationale. Est-ce que ce slogan est toujours vivant et important pour les Français ?

- d) « Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur l'intégrité de notre langue sont d'une autre nature. Elles proviennent essentiellement de l'extérieur de nos frontières.» (Marley et al. 1998 :312)

La dernière question porte sur la menace anglaise. Est-ce que les jeunes voient l'anglais comme une menace ou plutôt comme un complément linguistique ?

Jusqu'ici on a présenté le questionnaire et les motifs pour ce questionnaire. On va maintenant présenter et discuter les résultats avant de comparer les résultats relevés aux autres enquêtes linguistiques et à la situation linguistique contemporaine en France.

5. Présentation des résultats

Dans ce chapitre on présentera les résultats du questionnaire. On présentera les résultats en quatre parties, et on présentera quelques commentaires faits par les informateurs dans chaque question.

5.1 Déroulement de l'enquête

L'enquête a eu lieu en septembre 2009 à Paris. On a enquêté parmi des étudiants à la Sorbonne Paris IV. Les étudiants étaient choisis par hasard dans la cour à la Sorbonne pendant la rentrée de l'année 2009-2010.

5.2 Le questionnaire sociologique

On a effectué une enquête auprès de 70 étudiants dont 41 femmes et 29 hommes. Tous ces informateurs sont nés entre 1991 et 1974 et avaient alors entre 18 et 35 ans.

5.2.2 Origine géographique

58 des informateurs sont Français et 12 sont des étrangers. 26 Français viennent de Paris et Île-de-France et 32 viennent d'autres régions. On distinguera les Parisiens et les autres Français plusieurs fois pendant la présentation pour voir si les réponses sont diverses.

Tableau 1 : Origine géographique :

Parisiens	Autres régions	Étrangers	Total
26 (37%)	32 (46%)	12 (17%)	70 (100%)

5.2.3 Séjour à l'étranger

Le questionnaire a demandé si l'informateur a passé au moins deux mois consécutifs à l'étranger. 45 d'entre eux ont passé au moins deux mois à l'étranger, tandis que 14 d'entre eux ne l'ont pas fait. Tous les étrangers ont passé plus de deux mois à l'étranger.

5.2.4 La scolarisation

28 des informateurs ont un Bac littéraire, 16 ont un Bac scientifique, 10 ont un Bac économique et social, alors que 5 ont un autre type de Bac. (59 en total) L'un des étrangers a un Bac français.

Le niveau de scolarisation va du Bac jusqu'au master et maîtrise. 23 d'entre eux étudient les lettres modernes, une langue étrangère ou la littérature. 31 d'entre eux étudient l'histoire ou l'archéologie. 7 d'entre eux étudient la philosophie, tandis que 9 d'entre eux font des études d'autres matières.

Tableau 2 : Leurs études

Littérature/ lettres :	23 (33%)
Histoire/ archéologie :	31 (44%)
Philosophie :	7 (10%)
Autres :	9 (13%)
Total :	70 (100%)

5.2.5. Langues pratiquées

54 des informateurs français ont le français comme langue maternelle. Trois des 54 ont deux langues maternelles, y compris le français : un parle kabyle, un parle l'anglais et un parle portugais. Quatre des Français ont une autre langue maternelle que le français : anglais (2), bambara et arabe.

Un des étrangers a le français comme langue maternelle.

Concernant les langues étrangères les informateurs ont beaucoup de connaissances linguistiques. Seulement trois sur 70 ne parlent aucune langue étrangère.

Tableau 3 : langues étrangères parlées par les Français (58)

Aucune langue étrangère :	3
Une langue étrangère	11
Deux langues étrangères	30
Trois langues étrangères	12
Quatre langues étrangères	2

Tout le monde parle l'anglais, sauf cinq. Les cinq viennent de Bretagne, la Réunion, Paris (2) et Bourgogne.

Les étrangers parlent deux ou plusieurs langues. Un étranger ne parle pas l'anglais. Elle vient d'Israël.

5.2.6 Les langues régionales

Quatre parmi les 58 Français (7%) parlent une langue régionale. Ce sont le corse, le créole et l'occitan (2). En outre il y a un parisien qui dit parler la langue régionale parisienne. (Voir 3.1.2)

5.2.7 Résumé du questionnaire sociologique

Pour résumer le questionnaire sociologique c'est clair que les informateurs ont beaucoup de ressources. Ils font leurs études dans l'une des universités les plus prestigieuses en France, ils parlent plusieurs langues et la plupart d'entre eux ont passé au moins deux mois à l'étranger. Ces renseignements personnels indiquent, à notre avis, que les informateurs ne sont pas représentatifs de la population entière. On suppose qu'ils sont plus libéraux quant aux attitudes linguistiques que les Français en général, parce qu'ils sont plus instruits. Donc on suppose que les réponses à notre questionnaire donnent une description un peu plus libérale de la situation linguistique en France aujourd'hui qu'une enquête représentative de toute la population.

En même temps, la raison pour laquelle on a choisi les étudiants c'est qu'ils sont l'avenir linguistique. Ils sont également un groupe d'étudiants très instruits, donc on peut s'attendre à ce que les informateurs sont plus libéraux.

5.3 Réponses aux questions sur votre façon de parler

On a déjà mentionné que les questions de la partie « votre façon de parler » sont prises de l'enquête *Les Français devant la norme* de Gueunier et al (dans Gueunier et al 1978 et 1983) On analysera nos résultats dans la même manière qu'eux.

5.3.1 Réponses à la question : « Vous êtes-vous déjà posé des questions sur la prononciation du français ? »

Tableau 4 : Réponses à la question : « Vous êtes-vous déjà posé des questions sur la prononciation du français ? »

Catégorie	OUI	NON	Sans réponse	Total
Parisiens	13 (50%)	12 (46%)	1 (4%)	26 (100%)
D'autres régions	19 (59%)	12 (38%)	1 (3%)	32 (100%)
Étrangers	9 (75%)	3 (25%)	0	12 (100%)
Toutes catégories	41 (58,5%)	27 (38,5%)	2 (3%)	70 (100%)

Cette question nous indique la conscience des informateurs de la norme. L'hypothèse de Gueunier et al est que plus l'informateur « est élevé(e) dans l'échelle sociale plus la conscience de la norme est forte. » (Gueunier et al. 1983 : 774) On ne distinguera pas les groupes sociaux dans cette enquête, mais le tableau montre un haut degré de conscience dans la population totalement. On peut dire que les étudiants sont un groupe élevé dans son ensemble, donc ce n'est pas surprenant que la plupart des informateurs se sont posé des questions sur la prononciation du français. On voit aussi que la conscience est la plus forte parmi les étrangers. Cette conscience semble normale, puisqu'ils se trouvent dans un pays étranger où la langue parlée est le français. Être dans un pays étranger où l'on parle une langue étrangère permet un apprentissage actif de la langue. Ça peut mener à une conscience linguistique générale, non seulement sur la langue étrangère mais aussi sa langue maternelle et peut-être sur l'apprentissage linguistique en général.

5.3.2 Réponses à la question : Avez- vous un accent ?

Cette question est essentiellement afin d'évaluer l'insécurité linguistique. (Gueunier et al 1983 :775) En déclarant n'avoir pas d'accent, les informateurs ont un sentiment de grande sécurité linguistique. Le tableau montre l'importance du critère régional concernant la sécurité linguistique.

Tableau 5 : Réponses à la question : Avez- vous un accent ?

Catégorie	OUI	NON	Total
Parisiens :	6 (23%)	20 (77%)	26 (100%)
D'autres régions	15 (47%)	17 (53%)	32 (100%)
Étrangers	12 (100%)	0 (0%)	12 (100%)
Toutes catégories	33 (47%)	37 (53%)	70 (100%)

On voit que la sécurité linguistique est la plus forte chez les Parisiens. Treize des informateurs d'autres régions qui disent qu'ils ont un accent, précisent qu'ils ont un accent régional. Sept d'entre eux soulignent que l'accent est léger. [J'ai l'] *Accent régional*, [mais] *je peux parler sans ou avec à mon gré (Nord-Pas-de-Calais)*, *Faible (Picard)* et *Un léger accent lorrain, mais je le sais parce qu'on me l'a dit.. (Lorraine)*

Les deux restant disent que tout le monde a un accent : *On a toujours un accent pour les autres (Normandie)* et *Tout le monde a un accent (du Sud)*.

Tous les étrangers disent qu'ils ont un accent.

Six Parisiens disent qu'ils ont un accent. Cinq d'entre eux disent qu'ils ont un accent parisien, tandis qu'un dit que : *Je possède certainement un accent pour une personne d'une autre région de France*.

Donc, cinq sur 70 disent que tout le monde a un accent, y compris les Parisiens.

Deux Parisiens qui disent qu'ils n'ont pas d'accent, commentent aussi que les Parisiens ont un accent : *Tout est relatif, oui pour quelqu'un habitant à... non pour un parisien* et *Ou alors parisien*. Même si que ces deux Parisiens disent qu'ils n'ont pas un accent, on peut les catégoriser avec ceux qui ont répondu oui à la question sur l'accent, il nous semble qu'ils comprennent en répondant à la question que tout le monde a un accent.

5.3.3 Réponses à la question : Parlez-vous bien ou mal ?

Cette question est posée pour évaluer l'insécurité linguistique et l'attachement à la norme.

(Gueunier et al 1978 :75)

Tableau 6 : Réponses à la question : Parlez-vous bien ou mal ?

Catégorie	BIEN	MAL	Les deux ou sans réponse	Total
Parisiens	25 (96%)	0	1 (4%)	26 (100%)
Autre régions	26 (81%)	2 (6,5%)	4 (12,5%)	32 (100%)
Étrangers	6 (50%)	4 (33%)	2 (17%)	12 (100%)
Total	57 (81%)	6 (9%)	7 (10%)	70 (100%)

Le résultat le plus significatif concerne l'évaluation positive de leur propre façon de parler. 81% des informateurs disent qu'ils parlent bien. Certains d'entre eux précisent pourquoi ils parlent bien ou mal : *Bien, je m'efforce de bien parler, je veux devenir professeur (Calvados), Plutôt bien après un Bac +5 (PACA), Je fais des études de lettres, il faut donc s'exprimer correctement (Paris) et Assez mal. Dépend de la situation, entre amis ≠ étude + milieu professionnel. (Bretagne)*

Cette question est surtout intéressante comparée aux questions suivantes : qui parle bien et qui parle mal ?

5.3.4 Réponses à la question : À votre avis, qui parle bien ?

Cette question est posée afin d'évaluer l'attachement à la norme. L'hypothèse de Gueunier et al est que « l'attachement à la norme croît en fonction de l'élévation du niveau social.

(Gueunier et al 1978 :75) La question est ouverte, et on a eu plusieurs types de réponses. On a catégorisé les réponses en trois groupes : le groupe puriste comprend ceux qui ont répondu que le bon parler est restreint aux personnes ou aux groupes particuliers. Le groupe laxiste comprend ceux qui disent que le bon parler est accessible à tous, puisqu'il consiste à avoir une langue correcte ou se faire comprendre. Ceux qui n'ont pas répondu et ceux qui ont répondu les deux sont dans le troisième groupe.

Tableau 7 : Réponses à la question : « À votre avis, qui parle bien ? »

	Puriste :	Laxiste :	Sans réponse + autres :	Total
Parisiens :	13 (50%)	7 (27%)	6 (23%)	26 (100%)
Autres régions :	15 (47%)	6 (19%)	11 (34%)	32 (100%)
Étrangers :	7 (58%)	3 (25%)	2 (17%)	12 (100%)
Total :	35 (50%)	16 (23%)	19 (27%)	70 (100%)

Ceux que l'on a appelés les puristes ont dit que ceux qui parlent bien sont les personnes éduquées, les littéraires, les cultivés, ceux qui font des études, les professeurs, et les gens âgés. Les laxistes ont répondu que ceux qui parlent bien sont ceux qui peuvent exprimer leur pensée et se faire comprendre ou que la majorité parle bien. On voit que 50% des informateurs ont une réponse puriste.

L'une de réponses laxistes représente ce groupe : *Je n'aime pas cette distinction. On pense souvent que les livres (et les lettrés) parlent « bien » et l'on refuse alors l'évolution de la langue. (Grenoble)*

5.3.5 Réponses à la question : « Qui parle mal ? »

Les réponses à la question sont interprétées dans la même manière que la question précédente, et nous avons catégorisé les réponses en trois groupes : puristes, laxistes et sans réponse+ autre. Les puristes ont répondu que ceux qui parlent mal sont les jeunes, les vulgaires, le français familier, ceux qui n'ont pas la chance d'étudier ou ceux qui viennent d'une certaine région en France. Les laxistes ont répondu que ceux qui parlent mal sont « ceux qui ne cherchent pas à faire d'effort », « ceux qui ne parlent pas correctement », « ceux qui ne peuvent pas exprimer sa pensée » et ceux qui ont répondu « personne ». On voit que le pourcentage est presque identique pour ces deux questions, « Qui parle bien » et « Qui parle mal ».

Tableau 8 : Réponses à la question : « Qui parle mal ? »

	Puriste :	Laxiste :	Sans réponse+ autres :	Total :
Parisiens :	12 (46%)	4 (15%)	10 (39%)	26 (100%)
Autres régions :	14 ((44%)	10 (31%)	8 (25%)	32 (100%)
Étrangers :	8 (66%)	2 (17%)	2 (17%)	12 (100%)
Total :	34 (49%)	16 (23%)	20 (28%)	70 (100%)

5.3.6 Réponses à la question : « Qu'est-ce que le bon parler ? »

On a catégorisé les réponses de la même manière que les questions précédentes, dans un groupe puriste, un groupe laxiste, les deux et sans réponse+ autre. Les puristes ont répondu que le bon parler c'est respecter les règles, respecter une norme, parler sans verlan ou s'exprimer correctement. Ils soulignent l'importance de la maîtrise de la langue. Les laxistes par contre, ont répondu que le bon parler est d'exprimer clairement sa pensée, se faire comprendre et pouvoir bien communiquer ce qu'on veut. Ils soulignent l'importance de s'exprimer, même si on a des fautes. On voit que 64% ont des réponses laxistes.

Tableau 9 : Réponses à la question : Qu'est-ce que le bon parler ?

	Puriste	Laxiste	Les deux	Sans réponse/ autre	Total
Parisiens :	5 (19%)	19 (73%)	0	2 (8%)	26 (100%)
Autres régions :	8 (25%)	20 (63%)	1 (3%)	3 (9%)	32 (100%)
Étrangers :	4 (33%)	6 (50%)	0	2 (17%)	12 (50%)
Total :	17 (24%)	45 (64%)	1 (2%)	7 (10%)	70 (100%)

5.3.7 Réponses à la question : « Est-ce que c'est important de bien parler ? »

Cette question est posée pour étudier la conscience de la norme et l'attachement à celle-ci. (Gueunier et al 1978 : 96) On voit que 94% des informateurs confirment que c'est important de bien parler, y compris 100% des étrangers. Ceux qui ont répondu positivement sont considérés comme puristes, mais leurs commentaires indiquent qu'il y a deux types de puristes : ceux qui trouvent que c'est important de bien parler pour se faire comprendre, et ceux qui trouvent que c'est important de bien parler pour le respect de la langue, la tradition et

l'intégration sociale. Les derniers ont répondu : *Car on vit dans une société où bien parler constitue la base de tout (Ile de la Réunion), L'intégration sociale (Centre- Bretagne), Parce que ça fait partie d'une bonne éducation (Espagne) et de mieux intégrer la société et accéder à des postes importantes. (Israël)* Ceux qui ont répondu que ce n'est pas important de bien parler sont considérés laxistes et ils sont répondu, entre autre : *Non, le principal, pour moi, c'est qu'on puisse échanger (Paris) et Non, à partir du moment où l'on est compréhensible, les fautes de français ne sont pas si importantes. (Paris)*

Tableau 10 : Réponses à la question : « Est-ce que c'est important de bien parler ? »

Catégorie :	OUI	NON	Total
Parisiens :	23 (88%)	3 (12%)	26 (100%)
Autres régions :	31 (97%)	1 (3%)	32 (100%)
Étrangers :	12 (100%)	0	12 (100%)
En total :	66 (94%)	4 (6%)	70 (100%)

5.4 Réponses aux questions sur le français

5.4.1 Réponses à la question : « À votre avis, qu'est-ce qu'une langue standard ? »

Cette question est censée révéler les associations de la notion langue standard. Les réponses de catégorie puriste sont celles qui réunissent le terme standard et le terme idéologie du standard. (Voir 2.1 et 2.1.7) Les réponses laxistes sont celles qui définissent le standard selon la définition de Mathesius entre autre. (Voir 2.1) On voit que la plupart n'associent rien avec ce terme (37%). Les puristes ont dit : *Celle définie par l'Académie française (Ile-de-France), Une langue que tout le monde parle de la même façon (Paris) et Une langue sans erreur syntaxique ou lexicale, mais non-nécessairement soutenue. (Ile-de-France)*. Les laxistes ont répondu entre autre que la notion de standard veut dire : *C'est une langue connue par tous (Paris), Une langue utilisée dans sa manière courante (Ile-de-France) et Une langue compréhensible par le plus grand nombre (Bretagne)*.

Tableau 11 : Réponses à la question : « À votre avis, qu'est-ce qu'une langue standard ? »

	Puriste	Laxiste	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens:	8 (31%)	9 (34,5%)	9 (34,5%)	26 (100%)
Autre régions:	10 (31%)	10 (31%)	12 (38%)	32 (100%)
Étrangers:	1 (8%)	6 (50%)	5 (42%)	12 (100%)
Total:	19 (27%)	25 (36%)	26 (37%)	70 (100%)

5.4.2 Réponses à la question : Selon vous, que signifie la notion de purisme ?

Cette question est destinée à apporter des informations sur la notion de purisme et à examiner leurs connotations sur cette notion. Est-ce que le purisme est considéré comme un facteur positif ou négatif par les informateurs ?

Tableau 12 : Réponses à la question : « Selon vous, que signifie la notion de purisme ? »

	Puriste	Laxiste	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens:	10 (39%)	11 (42%)	5 (19%)	26 (100%)
Autre régions:	10 (31%)	12 (38%)	10 (31%)	32 (100%)
Étrangers:	6 (50%)	2 (17%)	4 (33%)	12 (100%)
Total:	26 (37%)	25 (36%)	19 (27%)	70 (100%)

Le tableau montre, comme pour la question précédente, qu'un tiers n'associe rien avec la notion de purisme. Ceux qui sont considérés comme puristes ont répondu que le purisme est positif et un idéal linguistique : *Le respect des codes de la langue, c'est-à-dire d'un certain classicisme (Ile-de-France), Purisme pour la langue signifie une langue que n'est pas contaminée avec langue étrangère [sic] (Italie) et Volonté d'épurer la langue de tout ce que apparait inutile (Nord-Pas-de-Calais).*

Les laxistes, par contre, considèrent le purisme comme une forme extrême de la norme. (Voir 2.3) Ils ont répondu, entre autre : *C'est le fait de ne pas accepter les évolutions de la langue (Mexique), Être conservatoire [sic] (Ile-de-France) et Les puristes sont réticents aux éventuels changements pouvant modifier une langue (Aquitaine).*

5.4.3 Réponses à la question : « À votre avis, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral ou l'écrit ? »

L'aperçu historique (troisième partie) souligne la supériorité de l'écrit en France. Cette question est posée pour voir si c'est toujours vrai. Les informateurs sont catégorisés en trois : ceux qui ont répondu l'écrit, ceux qui ont répondu l'oral et ceux qui ont répondu les deux.

Tableau 13 : Réponses à la question : À votre avis, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral ou l'écrit ?

	L'oral	L'écrit	Les deux/ sans réponse	Total
Parisiens:	12 (46%)	3 (12%)	11 (42%)	26 (100%)
Autre régions:	8 (25%)	7 (22%)	17 (53%)	32 (100%)
Étrangers:	7 (58%)	2 (17%)	3 (25%)	12 (100%)
Total:	27 (39%)	12 (17%)	31 (44%)	70 (100%)

Ceux qui ont répondu que l'écrit est le plus important ont précisé l'importance de la grammaire et de l'histoire linguistique française : *L'écrit, car c'est lui que l'on retient dans l'histoire (Ile-de-France)*, *L'écrit, car l'écrit reste et les paroles évoluent (Normandie)* et *L'écrit, car qui écrit bien parle bien, tandis que l'inverse n'est pas toujours vrai (Corse)*.

Ceux qui ont répondu que l'oral est le plus important ont souligné l'importance de la communication : *Les deux sont nécessaires aujourd'hui, mais il est peut-être plus important de pouvoir s'exprimer à l'oral pour pouvoir se faire comprendre et s'adresser aux gens que l'on rencontre (Haute-Normandie)* et *L'oral, parce que c'est ce qu'on utilise tous les jours (Espagne)*.

5.4.4 Réponses à la question : « Selon vous, est-il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale ? »

Tableau 14 : Réponses à la question : « Selon vous, est-il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale ? »

	OUI	NON	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens:	21 (81%)	5 (19%)	0	26 (100%)
Autre régions:	27 (85%)	2 (6%)	3 (9%)	32 (100%)
Étrangers:	8 (67%)	2 (16,5%)	2 (16,5%)	12 (100%)
Total:	56 (80%)	9 (13%)	5 (7%)	70 (100%)

Le pourcentage de « sans réponse » est très bas, ce qui indique que cette question est importante pour les informateurs. Il est aussi remarquable que 80% des informateurs, spontanément, disent que chaque nation doit avoir une langue nationale. Cette question est posée pour l'évaluation des attitudes sur les langues régionales. Mais les précisions de ceux qui ont répondu qu'il est important d'avoir une langue nationale montrent qu'ils préfèrent que chaque nation ait une langue nationale au lieu de plusieurs nations partagent la même langue : *Oui, il faut conserver les diversités et les spécificités nationales (Paris)*, *Oui, car la langue forme une partie de l'identité du pays, sa spécificité (Paris)* et *Oui, Chaque mot traduisant une idée, cette idée n'a vraiment de sens que par un mot précis. Rôle des identités nationales. (Nord-Pas-de-Calais)*. L'un des informateurs a souligné l'importance que chaque citoyen parle la même langue : *Oui, pour éviter les conflits ethniques (Calvados)*. Ceux qui ont répondu que ce n'est pas important que chaque nation ait une langue nationale ont précisé : *Non, cela dépend des données historiques (Picardie)* et *Non, il faut une langue pour se comprendre ou des langues qui se comprennent entre elles (Paris)*.

5.4.5 Réponses à la question : « Si on vous dit « langue française » à quel type de langue pensez- vous ? »

Ici les informateurs définissent la notion « langue française ». Ceux qui la définissent comme la langue standard sont considérés puristes, et ceux qui la définissent comme la langue de tous les jours sont considérés laxistes. Le tableau montre que 59% ont des réponses puristes.

Tableau 15 : Réponses à la question : « Si on vous dit « langue française » à quel type de langue pensez- vous ? »

	Puriste	Laxiste	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens :	17 (65%)	8 (31%)	1 (4%)	26 (100%)
Autre régions :	19 (59%)	9 (28%)	4 (13%)	32 (100%)
Étrangers :	5 (42%)	5 (42%)	2 (16%)	12 (100%)
Total :	41 (59%)	22 (31%)	7 (10%)	70 (100%)

Les réponses puristes soulignent surtout l'héritage linguistique et la langue soutenue : *La langue latine (Bretagne)*, *À la belle langue, la langue académique (Pays de la Loire)*, *La langue de Flaubert, celle du Proust et de Rimbaud ??? : la langue littéraire, celle qui exalte la poésie du langage (Corse)*, *les langues des œuvres classiques (Paris)* et *Celle définie par l'Académie française (Ile-de-France)*.

Les laxistes ont répondu : *La mienne (Ile-de-France), Au français, (Paris) et Le français et ses variétés (ex. le québécois) (Nord-Pas-de-Calais).*

5.5 Réponses aux citations

5.5.1 Réponses à la citation : « Le règne de la grammaire a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. »

Les citations sont présentées pour voir si les jeunes informateurs sont d'accord et si les traits de l'histoire linguistique sont toujours vivants aujourd'hui. Concernant la citation sur le règne de la grammaire on a catégorisé les réponses en trois groupes : ceux qui sont d'accord, ceux qui n'ont pas d'accord et sans réponse.

Tableau 16 : Réponses à la citation : « Le règne de la grammaire a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. »

	OUI	NON	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens :	21 (81%)	3 (11%)	2 (8%)	26 (100%)
Autre régions :	22 (69%)	1 (3%)	9 (28%)	32 (100%)
Étrangers :	3 (25%)	2 (17%)	7 (58%)	12 (100%)
Total :	46 (66%)	6 (8,5%)	18 (25,5%)	70 (100%)

On voit que 66% sont d'accord avec la citation. Ceux-ci ont précisé des explications différentes: *Sans doute, mais ça vient de la langue qui est compliquée, pas d'une « politique » spéciale (Franch comté) et Lisez la « Défaite de la Pensée » d'Alain Finkielkraut ou la « Crise de la Culture » d'Anna Harendt et vous comprenez que ce règne est nécessaire ! (Bretagne) et Le français a été une langue mondiale pendant longtemps et a été régi par des règles très strictes. (Haute Normandie).*

Ceux qui ne sont pas d'accord avec la citation ont précisé que le français n'est pas très différent d'autres langues : *L'Allemagne me semble une bonne concurrente. La France ne me semble pas tant le pays de la grammaire que celui du bien-dire (Ile-de-France) et Ce n'est pas vrai (Portoricaine).*

5.5.2 Réponses à la citation : « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français »

Tableau 17 : Réponses à la citation : « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français »

	D'accord	Pas d'accord	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens:	11 (42%)	10 (39%)	5 (19%)	26 (100%)
Autre régions:	9 (28%)	15 (47%)	8 (25%)	32 (100%)
Étrangers:	1 (8%)	8 (67%)	3 (25%)	12 (100%)
Total:	21 (30%)	33 (47%)	16 (23%)	70 (100%)

Le pourcentage de « d'accord » est assez bas (30%), et ceux-ci ont précisé pourquoi ils sont d'accord : *Le français a un vocabulaire précise et descriptive (Anglais)* et *Cette citation montre qu'en français, il y a une base à respecter (Ile de la Réunion)*.

Ceux qui ne sont pas d'accord précisent : *L'arrogance des Français (Autriche)*, *Très snob (Italie)* et *Cela reflète les Lumières à la française et les sentiments que les Français se pensent être au centre du monde (Normandie)*.

5.5.3 Réponses à la citation : « La langue doit être une comme la République ».

Tableau 18 : Réponses à la citation : « La langue doit être une comme la République. »

	D'accord	Pas d'accord	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens :	7 (27%)	16 (61,5%)	3 (11,5%)	26 (100%)
Autre régions :	5 (16%)	17 (53%)	10 (31%)	32 (100%)
Étrangers :	3 (25%)	4 (33%)	5 (42%)	12 (100%)
Total :	15 (21%)	37 (53%)	18 (26%)	70 (100%)

Cette citation a plus de 300 ans, et elle est présentée pour voir si les informateurs sont d'accord ou non. On voit que 53% ne sont pas d'accord. Ils ont précisé : *Une langue unique et unifiée me semble être un phantasme pour grammairiens normatifs (Ile-de-France)*, *Je ne suis pas d'accord et c'est bien d'être le cas (Paris)* et *Je pense que la langue, avant tout émanation d'une identité, doit d'abord refléter le particularisme de chaque région (Lorraine)*.

Ceux qui sont d'accord ont précisé : *Vrai dans le cas de la France (Ile de France)*, *Une et INDIVISIBLE (Bretagne)* et *La langue est nationale, comme la République (Franch comté)*.

5.5.4 Réponses à la citation : « Aujourd’hui, les menaces qui pèsent sur l’intégrité de notre langue sont d’une autre nature. Elles proviennent essentiellement de l’extérieur de nos frontières (l’anglais) ».

L’aperçu historique a indiqué les Français ont peur de la menace anglaise. Mais le tableau montre que il n’y a que 20% qui voient l’anglais comme une menace aujourd’hui.

Tableau 19 : Réponses à la citation : « Aujourd’hui, les menaces qui pèsent sur l’intégrité de notre langue sont d’une autre nature. Elles proviennent essentiellement de l’extérieur de nos frontières (l’anglais) ».

	Oui	Non	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens :	4 (15%)	19 (73%)	3 (12%)	26 (100%)
Autre régions :	6 (19%)	23 (72%)	3 (9%)	32 (100%)
Étrangers :	4 (33%)	5 (42%)	3 (25%)	12 (100%)
Total :	14 (20%)	47 (67%)	9 (13%)	70 (100%)

Ceux qui ont répondu que l’anglais est une menace ont précisé : *Ban Ki Moon ne parlait pas français lors de son investiture. Le français effectue sur ce tout point le DECLIN de la CIVILISATION FRANÇAISE [sic] (Bretagne) et En partie. Le développement de l’anglais et des langues parlées par les immigrants (l’arabe, wolof, chinois) détruit le français (PACA).*

Ceux qui ne sont pas d’accord soulignent, entre autre, l’évolution normale d’une langue : *Une langue se nourrit toujours d’apports étrangers et je ne vois pas que cela soit une menace à l’intégrité (Lorraine) et La langue française restera la langue française. Pour moi, elle n’est pas en danger (Languedoc- Roussillon).*

Jusqu’ici on a présenté les résultats du questionnaire. On a catégorisé les résultats et on a présenté les tableaux de chaque question. Dans la partie prochaine on discutera les résultats de la partie « Votre façon de parler » et on présentera le sentiment de sécurité linguistique.

6. La discussion de la partie « Votre façon de parler »

Dans ce chapitre on commence la discussion des résultats de l'enquête. On discutera les résultats de la partie sur « votre façon de parler », et puis on comparera les résultats à l'étude de Gueunier et al. On distinguera les informateurs selon leur niveau de sécurité linguistique. Puis on présentera la définition de Ledegen de sécurité linguistique, et on examinera si nos résultats affirment cette définition.

6.1 Discussion de votre façon de parler

Dans cette partie-là on évaluera le sentiment de l'insécurité linguistique parmi des informateurs français. On a pour la plupart omis les étrangers, parce que c'est le sentiment des Français qui est le plus important dans cette discussion. On n'ajoutera que les réponses des étrangers parfois. Omettre les étrangers simplifiera aussi la comparaison des résultats de Gueunier et al. plus tard.

6.1.1 « Vous êtes-vous déjà posé des questions sur la prononciation du français ? »

58,5% des informateurs ont répondu qu'ils se sont déjà posés des questions sur la prononciation du français, donc ils ont la conscience de la norme orale. 29 d'entre eux, 41% des informateurs totalement, ont précisé une situation culturelle, scolaire ou orthographe pour ces questions : *Quel est l'accent le plus correct ? (Paris)*, *Dans la lecture d'un roman (Paris)*, *Sur la prononciation de é et è (Languedoc- Roussillon)*, *Comment prononcer le « ai » dans lait (Corse)* et *Sur la différence entre voyelles fermées et ouvertes. (Mexique)*

Les informateurs de Gueunier et al ont souligné les situations ressemblantes, soit en relation avec l'école ou l'éducation, soit dans leur vie professionnelle. (Gueunier et al. 1978 :79)

6.1.2 « Avez-vous un accent ? »

On constate simplement que ceux qui disent qu'ils n'ont pas d'accent (64%) ont plus de sécurité linguistique que les autres. On voit que l'accent distingue les Parisiens et ceux d'autres régions. La moitié des informateurs d'autre régions ont un accent, tandis que un quart des Parisiens disent qu'ils ont un accent.

Comme mentionné dans le chapitre précédent, cinq d'entre 70 informateurs disent que tout le monde a un accent. Gueunier et al ne mentionnent que ces informateurs qui disent qu'ils ont un accent ont un plus fort sentiment d'insécurité linguistique que les autres. À notre avis, c'est

très important de mentionner que savoir que tout le monde a un accent n'est pas la même chose qu'avoir une insécurité linguistique. Cette connaissance indique plutôt une conscience et une sécurité linguistique.

Cette tendance correspond à l'analyse de Ledegen. (2000) On approfondira ce thème plus tard.

6.1.3 « Parlez-vous bien ou mal ? »

Le tableau 6 a montré que 81% des informateurs disent qu'ils parlent bien, ce qui montre un fort sentiment de sécurité linguistique. Seulement 44% des informateurs de Gueunier et al ont répondu la même chose. (1978 : 86) Les précisions des informateurs permettent de catégoriser le type de sécurité linguistique. Gueunier et al ont trois types de modèles : régional, socio-professionnel et culturel. (Gueunier et al 1978 :89-90) Le modèle de type régional souligne la prédominance d'un parler d'une certaine région. Chez Gueunier et al les informateurs ont référé au parler de Touraine. (Gueunier et al 1978 :89) Le modèle de type socio-professionnel inclut « les réponses citant des classe sociales ou des professions considérées dans leur lien avec l'appartenance sociale ». (Gueunier et al 1978 :919) Finalement, le modèle de type culturel classifie « les réponses faisant mention du niveau intellectuel et scolaire » ou « la graphie ». (Gueunier et al 1978 :93)

Au tableau ci-dessous on a catégorisé les précisions à la question. Le plus grand groupe, 71%, sont ceux qui n'ont pas précisé pourquoi ils parlent bien ou mal. Les autres sont placés dans les mêmes catégories que par Gueunier et al :

Tableau 20 : Modèles cités par les réponses à la question : « Parlez- vous bien ou mal ?

Précisez : »

	Regional	Socio-professionnel	Culturel ou scolaire	Les deux ou sans précision:	Total
Parisiens	0	0	6 (23%)	20 (77%)	26 (100%)
Autre régions	0	3 (9%)	8 (25%)	21(66%)	32 (100%)
Total	0	3 (5%)	14 (24%)	41 (71%)	58 (100%)

71% des informateurs n'ont pas précisé pourquoi ils parlent bien ou mal. On voit aussi que personne n'a répondu qu'ils parlent bien ou mal à cause d'un élément régional. Les trois qui ont précisé l'élément socio-professionnel ont souligné la nécessité de bien parler dans certaines professions : *Je m'efforce de bien parler, je veux devenir professeur (Calvados)*, *Il vaut mieux pour enseigner (Aveyron)* et *Je suis professeur stagiaire (PACA)*.

Les informateurs qui ont précisé l'élément culturel se divisent en deux groupes : ceux qui soulignent l'importance générale de respecter les règles grammaticales et ceux qui soulignent l'élément de formation : *La maîtrise de la langue est nécessaire pour l'université (Ile-de-France)*, *Je pense avoir eu une bonne formation initiale (Ile-de-France)*, *Je fais des études de lettres, il faut donc s'exprimer correctement (Paris)*, *Je m'applique à bien parler. C'est une valeur pour moi (Paris)*, *Je parle d'après une norme (Ile de la Réunion) [sic !]* et *[Je parle] sans faute de grammaire (Aquitaine)*.

Si on compare le tableau 20 avec les résultats de Gueunier et al, on voit que le sentiment de sécurité linguistique est basé sur des éléments différents, chez eux c'est l'élément régional qui domine.

Tableau 21 : Extrait des réponses à la question : « Pourquoi, selon vous, parlez- vous bien (mal) ? » (Gueunier et al 1978 :88)

	Régional	Social	Culturel ou scolaire	Sans réponse
Toutes catégories	20 (27%)	4 (5%)	10 (13%)	40 (53%)

On voit que le pourcentage de non-réponse est plus élevé parmi des étudiantes que parmi les Tourangeaux, même si que Gueunier et al. avaient cru le contraire : « On aurait certainement obtenu des résultats bien différents si de la population n'avaient pas systématiquement été exclus tous les « professionnel » du langage : enseignants, étudiants de Lettres ». (Gueunier et al 1978 :89) Chez nous, 33% des informateurs font des études des langue ou des lettres, on voit néanmoins que la non-réponse est élevée.

6.1.4 « Qui parle bien et qui parle mal ? »

On distinguera ces deux questions de la même façon que la question précédente : dans les modèles de type régional, socio-professionnel et culturel. Donc on peut préciser le type de sécurité ou insécurité linguistique.

Tableau 22 : Modèles basés sur les réponses à la question : « Qui parle bien ? »

	Régional	Socio-professionnel	Culturel	Les deux ou sans précision:	Total
Parisiens	1 (4%)	8 (31%)	4 (15%)	13 (50%)	26 (100%)
Autre régions	1 (3%)	6 (19%)	7 (22%)	18 (56%)	32 (100%)
Total	2 (3%)	14 (24%)	11 (19%)	31 (54%)	58 (100%)

3 % ont souligné l'élément régional, ils ont répondu : *Les Parisiens (Paris)* et *À Tours ? À Argues ? (PACA)*.

Ceux qui ont souligné le facteur socio-professionnel ont surtout indiqué les enseignants et professeurs : *Les professeurs d'université (Languedoc- Roussillon)*, *Les professeurs, les intellectuels (Aquitaine)*. Ils ont aussi précisé : *Les gens éduqués (Paris)*, *Les vrais littéraires (Normandie)* et *Personne, mis à part les linguistes (Ile de la Réunion)*.

Ceux qui ont souligné l'élément culturel ont encore une fois précisé le respect de la grammaire et le niveau d'étude: *La plupart des gens qui font des études & ont besoin de la langue pour leurs études (Ile de France)*, *Les études apprennent à bien parler (PACA)* et *Ceux qui utilisent bien la grammaire (Aveyron)*.

Comme mentionné dans la partie précédente, le tableau de « Qui parle bien » et le tableau de « Qui parle mal », ont des pourcentages presque identiques. Donc on ne discutera pas ces réponses en particulier, on constate simplement que les réponses à la question « qui parle mal » correspondent aux réponses à la question « qui parle bien ».

6.1.5 « Qu'est-ce que le bon parler ? »

67% des informateurs français trouvent que le bon parler est attaché à la maîtrise de la langue, au lieu du don de s'exprimer. Si on distingue ces informateurs, ceux que l'on a appelés puristes, dans les catégories régionale, socio-professionnelle et culturelle, on aura le tableau suivant :

Tableau 23 : Modèles cités par les réponses à la question : « Qu'est-ce que le bon parler ? »

	Régional	Socio-professionnel	Culturel	Autre/ sans réponse	Total
Parisiens	0	2	16	8	26
Autres régions	0	0	20	12	32
Total :	0	2	36	20	58

Les deux de la catégorie socio-professionnelle ont répondu : *Les parler des profs de français mais peut-être pas académique (Paris)* et *Le parler des rhéteurs (Paris)*.

Tous les autres « puristes » ont une réponse de type culturel, et ils soulignent surtout le respect de la langue : *Savoir utiliser les règles grammaticales et autres de la langue (Pays de la Loire)*, *Un parler clair sans faute de grammaire (Languedoc- Roussillon)* et *Le respect d'une norme (Ile de la Réunion)*.

6.1.6 « Est-ce que c'est important de bien parler ? »

Le tableau 10 a montré que 94% des informateurs trouvent que c'est important de bien parler. Cette question indique le degré de l'attachement à la norme parmi les informateurs. Si on compare les réponses de « Est- il important de bien parler » et « Parlez- vous bien », voir tableau 24, on voit qu'il existe un écart entre les deux réponses:

Tableau 24 : Croisement des tableaux : « Parlez- vous bien » et « Est-il important de bien parler ? »

	Nombre de OUI à la question : parlez- vous bien ?	Nombre de OUI à la question : est- il important de bien parler	Ecart entre les deux nombres :
Parisiens :	25 (96%)	23 (88%)	-2 (-8%)
Autre régions :	26 (81%)	31 (97%)	5 (16%)
Étrangers :	6 (50%)	12 (100%)	6 (50%)
En total :	52 (74%)	66 (94%)	14 (20%)

On voit que 100% des étrangers disent que c'est important de bien parler, même si'il n'y a que 50% d'entre eux qui trouvent qu'ils parlent bien. Cela montre un sentiment d'insécurité linguistique et un fort attachement à la norme.

Parmi les informateurs d'autres régions on note qu'il existe également un écart entre les deux réponses, 16% des informateurs disent que c'est important de bien parler, mais ils ne parlent pas bien eux-mêmes.

Chez les Parisiens, de l'autre côté, on note une tendance différente, 95% d'entre eux disent qu'ils parlent bien, lorsque il n'y a que 88% des informateurs qui trouvent que c'est important de bien parler. Ces réponses indiquent que le sentiment de sécurité linguistique est plus fort chez les Parisiens que chez les autres deux groupes.

Tableau 25 : Réponses à la question « Pourquoi est-il important de bien parler ? »

	Bien parler est un facteur d'intercompréhension	Bien parler est un indicateur de classe sociale	Bien parler est important pour des raisons esthétiques	Sans réponse	Ce n'est pas important de bien parler
Parisiens	15	3	5	0	3
Autre régions	20	7	2	2	1
Etrangers	8	2	1	1	0
Total	43	12	8	3	4

Ceux qui ont répondu que bien parler est un facteur d'intercompréhension soulignent que c'est important de bien parler pour se faire comprendre, mais aussi pour se faire respecter: *Pour être mieux écouté (Paris), Le parole est un pouvoir: savoir exprimer exactement sa pensée ou ce que l'on veut (Pays de la Loire) et Notre langue est notre patrimoine et il s'agit de la base de toute communication entre les individus (Aquitaine).*

Ceux qui ont répondu que bien parler est un indicateur de classe sociale ont dit: *Question d'intégration. Nécessaire de s'inscrire dans le monde du travail (Ile de France), Afin de mieux intégrer la société et accéder à des postes importantes (Israël), Intégration sociale, professionnel [sic !] dans un pays de la langue concernée (Nord-Pas-de-Calais) et Car on vit dans une société où bien parler constitue la base de tout (Ile de la Réunion)*

Ceux qui ont répondu que bien parler est important pour des raisons esthétiques ou culturelles ont dit: *Cela permet de rendre concret un certain héritage culturel (Ile de France) et On doit conserver la langue (Allemagne).*

6.2 L'évaluation de la sécurité linguistique

Un questionnaire quantitatif ne permet pas une analyse ni une présentation des résultats d'une manière quantitative. Au lieu on donne un commentaire qualitatif des résultats sur « Votre façon de parler » par rapport au sentiment de l'insécurité linguistique.

6.2.1 Le sentiment de sécurité linguistique général

Les informateurs français ont en général un sentiment de sécurité linguistique en général. Cette conclusion est basée sur le fait que 64% disent qu'ils n'ont pas d'accent, 88% d'entre eux parlent bien et le croisement des tableaux des questions « Parlez- vous bien » et « Est- il important de bien parler », et aussi sur leurs commentaires qualitatifs.

Les étrangers ont, naturellement, moins de sentiment de sécurité linguistique que les Français par rapport à la langue française. On n'a que 12 informateurs étrangers, donc évidemment on ne peut pas analyser le sentiment de sécurité linguistique parmi des étrangers en général. Mais leur réponses montrent que 100% d'entre eux disent qu'ils ont un accent, 33% d'entre eux parlent mal, selon eux, tandis que 100% disent que c'est important de bien parler. Donc ce n'est pas une conclusion pour les étrangers en général, mais on voit tout de même un sentiment plus fort d'insécurité linguistique chez les étrangers que chez les Français.

6.2.2 La différence de sentiment de sécurité linguistique entre les Parisiens et ceux d'autres régions

Même si tous les informateurs ont un sentiment de sécurité linguistique, on voit un écart entre les réponses des Parisiens et celles des informateurs venant d'autres régions: les Parisiens ont plus de sécurité linguistique. C'est surtout la question sur l'accent qui dévoile cette différence : 47% des locuteurs d'autres régions disent qu'ils ont un accent. La moitié d'entre eux souligne que l'accent est léger. Et il n'y a que 5 informateurs sur 70 qui disent que tout le monde a un accent.

Le croisement des tableaux « Parlez-vous bien » « Et est-il important de bien parler » indique qu'il y a une différence légère entre les deux groupes : chez les informateurs d'autres régions il y a certains qui dévalorisent leur propre façon de parler, en même temps qu'ils valorisent l'importance de bien parler. Ces informateurs manifestent « en effet [leur] insécurité linguistique ». (Gueunier et al. 1978 :96)

6.2.3 Le sentiment culturel de sécurité linguistique

On peut préciser le type de sentiment de sécurité linguistique plus tard, selon les modèles de Gueunier et al : régional, socio- professionnel et culturel. Les informateurs de notre enquête donnent des précisions culturelles quand ils répondent au questionnaire. Cette tendance est visible dans les réponses aux questions : « Parlez- vous bien ou mal », « Qui parle bien » et « Qu'est-ce que le bon parler ». Gueunier et al disent que les réponses de type culturel ont fait mention du niveau intellectuel et scolaire ou la graphie. Les réponses de type graphie sont par exemple « Ceux qui écrivent bien, (...) la référence à l'orthographe, aux « bons auteurs », aux « littéraires ». (Gueunier et al 1978 :93) Les réponses à notre enquête sont pareilles, la majorité des informateurs soulignent l'importance culturelle par rapport au bon parler. Les réponses de type niveau intellectuel et scolaire sont, entre autre : [Je parle bien parce que] *la maîtrise de la langue est nécessaire pour l'Université (Ile de France)* et [Ceux qui parlent bien sont] *Les gens qui ont reçu une éducation supérieure (Israël)*. Les réponses qui font mention de la graphie sont entre autre : [Je parle bien parce que] *Respect de la langue, syntaxe, grammaire (Paris)*, [Le bon parler est] *Respecter les règles (Haïti)* et [Ceux qui parlent mal sont] *Celui qui ne construit pas des phrases correctes. (Haute-Normandie)*.

Jusqu'ici on peut conclure que les informateurs ont un fort sentiment de sécurité linguistique, où les parisiens ont un peu plus de sécurité linguistique que les informateurs d'autres régions.

Les étrangers, de l'autre côté, montrent un sentiment d'insécurité linguistique. Le sentiment de sécurité linguistique est fondé sur le modèle linguistique de type culturel.

6.3 Les résultats comparés à la conclusion de Gueunier et al
Gueunier et al ont dégagé trois points essentiels dans l'attitude des informateurs de Tours. On discutera l'un après l'autre :

- « 1) Le sentiment régional de sécurité linguistique ;
- 2) L'influence des représentations de la norme écrite sur les représentations de la norme orale ;
- 3) L'importance du motif esthétique et ses implications sociologiques dans la représentation de la norme ; » (Gueunier et al 1978 :102)

Les Tourangeaux dans l'enquête de Gueunier et al ont montré un sentiment de sécurité linguistique régional. « Ce sentiment (..) se manifeste d'abord sous les formes, négatives, du rejet ou de l'intolérance à l'égard d'autres regiolectes. Et « ces réactions se motivent le plus souvent par des arguments esthétiques. » (Gueunier et al 1978 :103) Gueunier et al. discutent ces résultats et disent qu'une défense du pur tourangeaux est souvent liée à un certain conservatisme politique et social, et que le lien entre sécurité linguistique et conservatisme politique et social est évident. (Gueunier et al 1978 :105) Ils concluent que le sentiment de sécurité linguistique est un marqueur plus régional que social, et que l'histoire linguistique en France confirme que le parler de Tourangeaux a été valorisé depuis du 16^e siècle. (Gueunier et al 1978 :106-7)

Comme déjà dit, les réponses à notre enquête se distinguent de Gueunier et al par les réponses de type culturel. Lorsque les informateurs de Gueunier et al exhibent un sentiment de sécurité linguistique qui s'appuient sur l'ancrage local (*Qui parle bien ? –Eh bien, les Tourangeaux !* » (Gueunier et al 1978 :90) nos informateurs montrent un sentiment de sécurité linguistique qui s'appuie sur la culture : *Qui parle bien ? Les vrais littéraires. Qui parle mal ? Ceux qui arrêtent leurs études avant le lycée (Normandie).*

Le deuxième point est la référence à l'écrit : « Les références à l'écrit ont été si constantes et si intenses », et ils approfondissent : la méconnaissance totale de la spécificité de l'oral, « le parler » n'avait pas d'importance et « la norme écrite demeure bien la référence de la qualité de l'oral ». (Gueunier et al 1978 :107)

La partie de « Votre façon de parler » ne constitue que des extraits du questionnaire du Gueunier et al. Jusqu'ici les réponses que l'on a reçues ne permettent pas de conclure sur la relation entre la norme orale et norme écrite parmi des informateurs. Les réponses sur les autres parties du questionnaire pourraient donner plus de renseignements, donc on y reviendra plus tard dans la discussion.

Le motif esthétique est le troisième point des résultats de Gueunier et al : « Des motifs apparemment fondés sur l'esthétique intervenaient pour une bonne part à l'appui de l'argumentation favorable au respect de la norme orale. » (Gueunier et al 1978 :111) Ce motif se manifeste par : les termes positifs pour caractériser la langue française ; « joli, agréable, logique, l'héritage », le rejet des anglicismes et néologismes et la défense de la langue. (Gueunier et al 1978 :111-113)

Le haut degré des réponses de type culturel parmi nos informateurs peut indiquer un certain degré des motifs esthétiques et culturels, surtout les réponses aux questions « Qu'est-ce que le bon parler » et « Est-il important de bien parler » : Ils soulignent l'importance du respect de la langue, l'héritage linguistique et ils utilisent des termes positifs pour évaluer la langue française : *Le bon parler, c'est sans l'argot, verlan..* « Pourquoi est-il important de bien parler ? » *On doit conserver la langue (Allemagne)* et « Qu'est-ce que le bon parler ? » *Respect des règles de la grammaire, un vocabulaire riche et varié, une expression claire et précise.* « Pourquoi est-il important de bien parler ? » *Pour se faire comprendre, pour transmettre un riche héritage linguistique.*

Donc les réponses de type culturel peuvent indiquer que nos informateurs également soulignent les motifs esthétiques par rapport au respect de la langue. On reviendra également à cette conclusion plus tard dans la discussion des parties du « Français » et « Les citations » pour voir si cette tendance se renforcera.

Pour conclure pour la partie de « Votre façon de parler » par rapport aux résultats de Gueunier et al on voit que les informateurs de Gueunier et al et nos informateurs ont tous un sentiment de sécurité linguistique, tandis que leurs informateurs se fondent sur le modèle linguistique de type régional et nos informateurs se fondent sur le modèle de type culturel. Les deux groupes des informateurs s'appuient également sur les motifs esthétiques pour comprendre le respect

de la langue, même si nos réponses jusqu'ici ne donnent pas une tendance absolue.

Finalement, les informateurs de Gueunier et al font référence à l'écrit au lieu de l'oral, et nos réponses indiquent la même tendance, mais elle n'est pas aussi claire que chez Gueunier et al. On cherchera plus tard si cette tendance se renforce.

6.4 L'insécurité linguistique comparée aux résultats de Ledegen

Par rapport à l'analyse de l'insécurité linguistique, Ledegen présente un élément intéressant et absent chez Gueunier et al : Le fait que l'insécurité linguistique peut être un facteur positif.

(Ledegen 2000 :117) Ledegen réalise qu'elle a besoin de redéfinir l'indice d'insécurité linguistique : Lorsque Labov n'utilise que l'écart entre la forme correcte et la forme que l'informateur utilise habituellement, Ledegen souligne que l'auto-évaluation doit s'interpréter en lien avec l'attitude normative versus peu normative. L'enquêté doit confirmer la distance entre la forme correcte et celle qu'il emploie habituellement, et en même temps il doit juger cette distance : « Associée à l'attitude *peu normative*, la confirmation atteste la perception d'une différence entre les deux formes, mais l'enquêté considère cette différence comme « peu grave », ou insignifiante. Alors que l'association confirmation- attitude *normative*, l'enquêté exprime un jugement dépréciatif sur cette différence. Seule cette dernière association sera prise en compte dans le relevé d'indices d'*insécurité linguistique*.» (Ledegen 2000 :117)

Baggioni (1996) confirme le besoin de redéfinir la notion d'insécurité linguistique ou plutôt « l'extension de la définition ». (Baggioni 1996 :18) Il veut extraire la définition restreinte de Labov. Selon lui, la théorie de Labov « désigne alors essentiellement le degré d'inconscience des locuteurs vis-à-vis de leurs performances linguistiques sans autres possibilités de signes d'insécurité au sens trivial ou tout bonnement « labovien de premier niveau ». (Baggioni 1996 :19) Il redéfinit l'insécurité comme « plus que l'inconscience du locuteur face à l'écart entre sa représentation de « la » norme et ses propres performances, mais bien plutôt par ses comportements langagiers multi- dimensionnés ». (Baggioni 1996 :27)

Baggioni conclut : L'insécurité linguistique n'est pas forcément bloquante. Elle est peut être un indice de quête d'apprentissage. Il ne faut pas forcément associer à cette notion une valeur négative. (Baggioni 1996 :32)

Par rapport à notre questionnaire, cette redéfinition affecte les questions « Avez- vous un accent » et « Est-ce que c'est important de bien parler ». Comme mentionné plus haut, cinq informateurs ont répondu que tout le monde a un accent. En même temps, quatre informateurs ont répondu que ce n'est pas important de bien parler, et ils ont précisé que ce qui est important c'est de se faire comprendre plutôt que parler correctement. Ces informateurs n'ont pas forcément une insécurité linguistique, mais plutôt une *conscience linguistique*, qui est tout à fait contraire à l'insécurité.

Maintenant, on se tourne vers les réponses des parties « Le français » et « Les citations ». On essaiera de distinguer les attitudes linguistiques des informateurs, et on continuera de comparer nos résultats aux résultats de Ledegen et Gueunier et al.

7. Discussion du français et des citations et les attitudes linguistiques

Dans ce chapitre on continuera la discussion des résultats. On analysera les réponses aux questions des parties « Le français » et « Les citations ». On discutera les attitudes linguistiques en trois parties : les attitudes linguistiques sur la centralisation, la codification et le mythe de la clarté. On essaiera de distinguer les puristes des laxistes selon Ledegen. Puis on comparera les résultats aux résultats de Ledegen.

7.1.1 À votre avis, qu'est-ce qu'une langue standard ?

Cette question est posée pour évaluer la notion de codification. Comme déjà dit, 37% des informateurs n'associent rien avec le terme standard. On peut supposer que ces informateurs n'ont pas réfléchi au fait qu'il existe des variantes standards et non-standards d'une langue. Pour eux, il n'existe qu'une forme : la leur. Ces réponses peuvent indiquer que les informateurs ont un sentiment de sécurité linguistique, ils ne séparent pas leur propre façon de parler et la langue standard. Selon eux, il n'y a pas de distinction entre les deux.

Une langue standard, selon le deuxième chapitre, est une langue cultivée, écrite et nécessaire pour une société. Tout de même il y a certains informateurs qui n'ont pas des associations positives à ce terme: *Une chose impossible : chaque langue est standard elle porte des particularités et un mode de pensée (Normandie), Langue vide d'intérêt dans l'appréciation de l'humanité (Nord-Pas-de-Calais).*

Certains associent surtout le purisme au terme standard : *La langue de base, sans les patois, les accents et les néologismes (Paris)* et *La langue académique (Ile de France).*

Et certains n'acceptent pas ce terme du tout : *Cela n'existe pas (Ile de France), Il n'y a pas de langue standard (Paris)* et *Un mythe (Picardie).*

7.1.2 « Selon vous, que signifie la notion de purisme ? »

Cette question pourrait indiquer des points de vue sur le mythe de la clarté. 37% des informateurs considèrent la notion de purisme comme quelque chose de positif, et même si ce n'est pas un pourcentage très haut, c'est quand même remarquable de voir que plus d'un tiers ont des associations positives. On se souvient que les puristes veulent, entre autre, garder une variante ancienne de la langue. (Voir 2.3) Quand on connaît cette définition c'est intéressant de lire des précisions puristes des informateurs : « *Volonté d'épurer la langue de tout ce qui*

apparaît inutile ?» (Nord-Pas-de-Calais), « *Purisme pour la langue signifie une langue que n'est pas contaminée avec langue étrangère* » (Italie) et « *Une façon de bien respecter le bien parler* » (Haïti).

Les tableaux des réponses aux questions sur la langue standard et sur la notion de purisme montrent une tendance cohérente: Les informateurs se divisent en trois groupes égaux : les puristes, les laxistes et sans réponse.

7.1.3 « Selon vous, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral ou l'écrit ? »

Cette question est posée pour dévoiler les idées sur la notion de codification. Le tableau 13 montre que 39% des informateurs disent que l'oral est le plus important, ceux-ci sont considérés comme laxistes. Si on enlève les étrangers les chiffres changent un peu :

Tableau 26 : Réponses à la question : « A votre avis, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral ou l'écrit ? »

	L'oral	L'écrit	Les deux/ sans réponse	Total
Parisiens:	12 (46%)	3 (12%)	11 (42%)	26 (100%)
Autre régions:	8 (25%)	7 (22%)	17 (53%)	32 (100%)
Total:	20 (34%)	10 (17%)	28 (48%)	58 (100%)

On voit que la majorité a répondu les deux ou sans réponse, et il y a plus de réponses laxistes que des réponses puristes même si on enlève les étrangers. Ces réponses peuvent indiquer une attitude plus libérale parmi les informateurs que les attitudes décrit par Lodge (1997) entre autre.

Ces réponses ne coïncident pas avec les résultats de Gueunier et al. Comme déjà dit, l'une des conclusions de Gueunier et al était la prédominance de l'écrit. (Gueunier et al. 1978 :107) Nos informateurs n'ont pas le même respect pour l'écrit. Au contraire, ils soulignent l'importance de l'oral.

Cependant, si on compare ces réponses aux réponses à la question « Si on vous dit « langue française, à quel type de langue pensez- vous ? » on ne peut pas encore conclure que les informateurs ont des attitudes laxistes en général. 23 informateurs français sur 58 (41%) font

mention de l'écrit quand on demande leurs associations à la langue française : « *À la langue de la littérature (Paris), À la langue des écrivains, aux « belles lettres » (Paris) et « Celle de Victor Hugo ?» (Nord-Pas-de-Calais)*. Donc ces réponses sont très puristes.

7.1.4 « Selon vous, est-il souhaitable que chaque langue ait une langue nationale ? »

Les réponses à cette question peuvent indiquer les attitudes vers la notion de centralisation. Comme déjà dit, la question est à l'origine posée pour évaluer les attitudes vers les langues régionales, mais les précisions montrent que les informateurs tout d'abord pensent au rôle de l'anglais. Le tableau 27 montre que 83% des informateurs français préfèrent que chaque nation ait une langue nationale :

Tableau 27 : « Réponses à la question : Est- il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale ? »

	OUI/ PURISTE	NON/LAXISTE	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens:	21 (81%)	5 (19%)	0	26 (100%)
Autre régions:	27 (85%)	2 (6%)	3 (9%)	32 (100%)
Total:	48 (83%)	7(12%)	3 (5%)	58 (100%)

Seulement deux informateurs sur 48 ont répondu que'il est important d'avoir une langue nationale, mais que l'on peut garder des langues régionales en même temps : « *Oui, mais il peut y en avoir plusieurs, aussi que des langues régionales (Vienne) et Oui, mais les différents dialectes d'un pays (breton, corse) sont un héritage national aussi (Paris)*.

La majorité des informateurs qui a répondu qu'il est important d'avoir une langue nationale, soulignent plutôt la menace extérieure et le besoin d'une cohésion nationale : « *Bien sûr= Indépendance nationale (PACA), Oui, il faut conserver les diversités et les spécificités nationales (Paris), Oui, la langue fait partie de la spécificité d'une nation (Bretagne) et Oui, pour l'identité nationale et la culture commune (Ile de France)*.

Le fait que la langue française soit menacée ou peut-être déjà conquise par l'anglais comme langue du monde peut mener à une réflexion sur le rôle du français par rapport aux langues régionales chez les informateurs. On peut imaginer que la menace anglaise crée une attitude

plus libérale vis-à-vis des langues régionales. On pourrait penser qu'en voyant la domination de l'anglais ils ressentiraient le besoin de protéger leur langue contre une langue plus puissante. Donc les réponses peuvent indiquer que les informateurs transfèrent cette protection aux langues régionales, mais on ne voit pas ces tendances.

Anne et Stephen Judge, dans « The impact of European Linguistic Policies on French » (1998) disent que la tradition d'une langue commune et nationale (égalité) est plus importante en France que la liberté de choisir sa langue régionale. Cette tradition combinée avec la menace anglaise a renforcé la position du français par rapport aux langues régionales. (Judge et Judge 1998 : 305-6, 312) Ces remarques de Judge et Judge correspondent à nos réponses à cette question.

7.1.5 « Si on vous dit « langue française » à quel type de langue pensez-vous ? »

Cette question est posée pour l'évaluation du mythe de la clarté et la position de la langue française : les informateurs, comment comprennent-ils leur langue ? À notre avis, les réponses confirment à un certain degré le mythe de la clarté. Surtout les Français donnent une réponse puriste :

Tableau 28 : Réponses à la question : Si on vous dit « langue française » à quel type de langue pensez-vous ?

	Puriste	Laxiste	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens :	17 (65%)	8 (31%)	1 (4%)	26 (100%)
Autre régions :	19 (59%)	9 (28%)	4 (13%)	32 (100%)
Total :	36 (62%)	17 (29%)	5 (9%)	58 (100%)

Les puristes associent leur langue maternelle à une langue ancienne, écrite et académique, les précisions soulignent les écrivains, l'Académie française et l'histoire : « *Une langue raffinée symbole des arts et d'une grande histoire* » (PACA) et « *La mienne ? Euh...non. Proust, Céline* » (PACA, Alpes maritimes). Donc ici encore, on voit l'influence de l'écrit parmi des informateurs.

Et plus loin : « *La langue française par opposition à des dialectes (Paris) et « Langue latine » (Ile de France).*

Il n'y a que 29 % qui ont des réponses laxistes, et donc ils associent la langue française à la langue de tous les jours et à la langue des gens.

Ces réponses confirment l'aspect culturel de la sécurité linguistique, la tendance que l'on a trouvée aux réponses de « Votre façon de parler ». Comme déjà dit, les réponses de sentiment culturel font mention du niveau intellectuel et scolaire ou la graphie. (Gueunier et al 1978 :93)

Il n'y a que deux informateurs sur 70 (3%) qui font mention des régions et de l'aspect géographique, les deux soulignent le parler parisiens : « *À la langue parisienne (Calvados) et « Au français propre ? Des parisiens » (Mexique).*

Les réponses à cette question peuvent aussi révéler un motif esthétique. L'une de conclusions de Gueunier et al parlait en effet « des motifs apparemment fondés sur l'esthétique ». (Gueunier et al 1978 :111) Nos résultats n'indiquent pas la même tendance : Six des réponses puristes peuvent être interprétées comme esthétiques, elles précisent que le français est une langue soutenue, donc c'est une langue élégante. Mais la majorité des réponses puristes soulignent surtout l'importance de l'écrit et de l'histoire.

En tant qu'étrangère, il est très remarquable de voir cette tendance dans les attitudes linguistiques. Cela aurait été intéressant de faire la même enquête à l'Université à Oslo pour comparer les attitudes. Combien d'étudiants norvégiens auraient répondu « la langue d'Ibsen » ou « la langue académique » si on leur avait demandé leurs associations à la langue norvégienne ? Je crois qu'on ne trouve pas ces attitudes puristes en Norvège. Peut-être est-ce un sujet de mémoire futur pour un étudiant de norvégien ?

7.1.6 « Le règne de la grammaire a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. »

Cette question est posée pour évaluer dans quelle mesure l'idée de codification est enracinée chez les informateurs. Le tableau 29 montre que 74% des informateurs français sont d'accord avec la citation :

Tableau 29 : Réponses à la citation : « Le règne de la grammaire a été plus tyrannique et plus long en France qu'en aucun pays. »

	OUI/ Puriste	NON/ laxiste	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens :	21 (81%)	3 (11%)	2 (8%)	26 (100%)
Autre régions :	22 (69%)	1 (3%)	9 (28%)	32 (100%)
Total :	43 (74%)	4 (7%)	11 (19%)	58 (100%)

Le fait que les informateurs acceptent la citation, ne veut pas dire qu'ils souhaitent ce règne de la grammaire. Les informateurs qui précisent également que ce règne est nécessaire et souhaitable sont les vrais puristes. 27 sur 43 puristes soutiennent le règne de la grammaire et ils précisent que c'est normal pour la langue française qui est une langue compliquée, selon eux :

« Surement, mais c'est ce qui a rendu le français si stable et si noble » (Paris), « La grammaire reste en effet plus importante en France que dans les autres pays, au sens où elle nous est plus chère » (Calvados), « On dit en effet que le français a une grammaire très difficile » (Paris) et « Effectivement, la grammaire est une tyrannie à la française, mais sa difficulté reflète les richesses de la langue » (Normandie).

Le fait que 27 informateurs français sur 58 (47%) soulignent que leur langue est particulièrement riche et noble, semble confirmer à notre avis le mythe de la clarté. Les informateurs répondent que leur langue est plus difficile et plus riche que d'autres langues. Ces réponses confirment le mythe que le français est supérieur aux autres langues.

7.1.7 « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français. »

Encore une fois, quand on enlève les réponses des étrangers le tableau change un peu et devient plus puriste :

Tableau 30 : Réponse à la citation : « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français ».

	Puriste/ D'accord	Laxiste/ Pas d'accord	Autre/ Sans réponse	Total
Parisiens:	11 (42%)	10 (39%)	5 (19%)	26 (100%)
Autre régions:	9 (28%)	15 (47%)	8 (25%)	32 (100%)
Total:	20 (34.5%)	25 (43%)	13 (22.5%)	58 (100%)

En tant qu'étrangère, une telle affirmation semble assez extrême. Les réponses des étrangers sont identiques à cette réaction, et ils n'acceptent pas cette citation : *Orgueilleux (Portoricaine)* et *Pour moi, il y a beaucoup de choses pas claires en français (Espagne)*. Par contre, 34.5% des informateurs français sont d'accord avec la citation. Ils confirment que le mythe de la clarté vit encore : *Le français est une langue claire, les mots signifient la pensée facilement (Paris)*, *Certainement (Picardie)* et *Le français me semble être une langue de nuance, et donc de précision (Ile de France)*.

Le pourcentage des réponses positives est le plus remarquable ici, mais la majorité a quand même répondu qu'ils ne sont pas d'accord : *Ce qui n'est pas clair est mal exprimé, parfois même en français ! » (Paris)*.

7.1.8 « La langue doit être une comme la République. »

Cette question est posée afin de voir leurs opinions sur la centralisation et notamment sur les langues régionales. 11 réponses laxistes sur 37 font mention du besoin de protéger les langues régionales (voir tableau 18): « *C'est bon d'avoir une langue nationale mais ce n'est pas pour autant qu'il faut supprimer les dialectes* » (*Haute Normandie*) et « *Les dialectes et langues régionales ne sont pas ici mises en compte. Cela rappelle le règne de la IIIe République [sic](Paris)*. Donc, la majorité des informateurs ne sont pas d'accord avec la citation, et ils sont considérés comme laxistes. Le tableau 18 montre que les étrangers sont un peu plus laxistes que les Français.

7.1.9 « Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur l'intégrité de notre langue sont d'une autre nature. Elles proviennent essentiellement de l'extérieur de nos frontières. »

Le tableau 19 montre qu'il n'y a que 20% des informateurs qui pensent à l'anglais comme une menace au français. Autant que 67% des informateurs ne sont pas d'accord. Ces réponses indiquent un groupe libéral qui n'a pas peur de l'anglais. C'est quand même intéressant de voir les précisions des réponses laxistes, on voit qu'il existe tout de même des menaces aujourd'hui, même si ce n'est pas l'anglais, selon eux. Ils soulignent plutôt des menaces intérieures : « *Pas précisément. Les menaces sont surtout internes à la nation. Ce sont les Français qui abîment leur langue* » (Pays de la Loire), « *Je ne suis pas d'accord, car la langue française est menacée par les Français qui la dénigrent* » (Paris), « *Elle vient d'un mauvais usage de la langue lié à la nouvelle puissance de media* » [sic!] (Sud-ouest) et « *Ce n'est pas une menace mais une évaluation. La menace vient surtout de l'informatique, des textos. Les gens ne savent plus écrire et c'est malheureux* » (Calvados).

Donc pour la menace anglaise on peut dire que les informateurs ne voient pas l'anglais comme une menace, et pour certains il existe d'autres menaces intérieures. Tenant compte de ces réponses il aurait été intéressant de leur poser la question suivante : Quelles sont les menaces pour le français aujourd'hui ?

Ces réponses correspondent à la crise du français, le fait que les Français veulent garder le bon usage d'un siècle ancien. (Voir 3.2.2) On peut dire que les réponses à la citation sur l'anglais montrent les mêmes tendances : ils préfèrent éviter l'évolution linguistique et ils craignent les nouvelles : la langue des textos et des médias.

Ces réponses ne correspondent pas aux réponses à la question « Est-il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale? » À cette question la majorité trouve que c'est souhaitable d'avoir une langue nationale, lorsque seulement 21% des informateurs sont d'accord avec la citation.

Maintenant, on discutera les attitudes linguistiques en trois parties : par rapport à la centralisation, à la codification et au mythe de la clarté.

7.2 Discussion des attitudes linguistiques en trois parties

7.2.1 Les attitudes linguistiques et la codification

À cause du nombre restreint d'informateurs et le fait que notre questionnaire n'était pas très vaste, on ne peut pas présenter des attitudes linguistique concrètes, ni des conclusions abouties. La discussion montre plutôt des tendances intéressantes à l'intérieur du groupe d'enquêtés.

Comme déjà dit, la codification a été extrêmement forte en France. (Voir 3.1.3) Donc les informateurs ont grandi avec la tradition d'une langue codifiée, et l'existence de l'Académie Française. Est-ce que nos résultats avèrent qu'ils ont quand même des tendances plus libérales ? Lors de la codification c'est surtout le rôle supérieur de l'écrit qui a dominé la tradition française. À la question directe sur l'importance de l'oral et l'écrit, les informateurs répondent de façon peu normative : Seulement 17% ont répondu que l'écrit est le plus important, donc la majorité des réponses sont plus libérales que la conception générale en France. Ces réponses ne coïncident pas avec la conclusion de Gueunier et al : La prédominance de l'écrit parmi des informateurs de Gueunier et al ont été « si constantes et si intenses dans les convictions des enquêtés ». (Gueunier et al 1978 :107) On découvre une méconnaissance totale de la spécificité de l'oral et la norme écrite demeure la référence de la qualité de l'oral.

Pourrait-on alors estimer qu'il y a eu une libéralisation des attitudes linguistiques quant à la codification ? Si on inclut des réponses aux questions indirectes sur la codification, celles-ci nuancent la tendance un peu. Comme déjà dit, les questions sur le standard et le purisme constituent environ un tiers des réponses puristes.

Mais par rapport aux attitudes linguistiques et la codification c'est surtout les questions sur la langue française et le règne de grammaire qui révèlent des réponses intéressantes : 62% des informateurs répondent d'une manière puriste concernant leurs associations à la notion « la langue française », et ils font mention d'une langue ancienne, écrite et académique. (Voir 6.2.5) Plus loin, si on distingue des réponses faisant mention de l'écrit, on voit que 24 sur 36 (67%) des réponses puristes mentionnent l'écrit ou la codification en particulier, et ils affirment qu'ils attachent la langue française et à la langue écrite : « *La*

langues des œuvres classiques » (Paris), « La langue de Molière, d'Hugo, de Stendhal » (Ile de France) et « Le français soutien, littéraire » (Ile de France).

Plus en avant, la question sur le règne de la grammaire révèle des réponses similaires: 47% des informateurs expliquent le règne de la grammaire par les qualités particulières de la langue française. (Voir 6.2.6)

Jusqu'ici, les réponses indiquent que les informateurs pensent que l'oral est plus important que l'écrit, à une question directe ils répondent d'une manière laxiste. Mais la tradition de la langue française les poursuit tout de même, ils le révèlent aux questions indirectes : ils pensent à la langue française comme une langue codifiée et littéraire et ils acceptent que le règne de la grammaire a été plus fort en France à cause des particularités de la langue française et de l'histoire française.

Donc les réponses affirment que la codification est toujours forte en France, même si les informateurs ont la conscience que cette codification est peut-être trop forte ou en tout cas plus forte en France qu'ailleurs.

7.2.2 La codification et la sécurité linguistique culturelle

Si on retourne à l'analyse de la partie « Votre façon de parler », on se souvient que l'on a trouvé la tendance de sécurité linguistique culturelle, ou des réponses faisant mention du niveau intellectuel et scolaire ou la graphie. (Gueunier et al 1978 :93) Est- ce qu'on peut trouver un lien entre les deux tendances ?

Les réponses aux questions « Qui parle bien/ mal » et « Pourquoi est-il important de bien parler » ont indiqué le sentiment culturel de sécurité linguistique. Les informateurs ont souligné que ceux qui parlent bien sont ceux qui respectent la grammaire et ceux qui ont un certain niveau d'études. Ils ont également précisé que personnellement ils parlent bien à cause des raisons culturelles ou scolaires, encore une fois ils soulignent l'importance de respecter les règles grammaticales et l'élément de formation. (Voir 6.1.3 et 6.1.4)

À notre avis, ces réponses coïncident avec la codification forte en France. On se souvient que la codification a été caractérisée par la subordination de l'oral par rapport à l'écrit, la conservation du français du 17^e siècle et aussi par le rejet du parler de gens ordinaires par

rapport au parler de la cour. (Voir 3.1.3) Les réponses à la partie « Votre façon de parler » confirment la position de la codification : les informateurs soulignent le respect de la langue écrite, la grammaire, et le parler des gens éduqués.

Donc le sentiment culturel de sécurité linguistique s'attache à la tendance que la codification est toujours forte en France. Le bon parler est toujours très important et il n'est pas accessible à tout le monde mais dépendant de l'éducation et de la connaissance de la langue et de la grammaire.

7.2.3 Les résultats comparés à la conclusion de Gueunier et al

Si on retourne à la conclusion de Gueunier et al on se souvient que l'une des conclusions était « l'influence des représentations de la norme écrite sur les représentations de la norme orale ». (Gueunier et al 1978 :102) Même si on ne trouve pas du tout des tendances aussi claires que Gueunier et al, on peut tout de même dire que l'idée de la supériorité de l'écrit est toujours visible. Les informateurs, surtout les Français, pensent au français comme une langue écrite et littéraire, et ils soulignent l'importance de respecter la grammaire et la langue et que le bon parler n'est pas accessible à tout le monde.

7.2.4 Les attitudes linguistiques sur la codification chez des Parisiens et ceux d'autres régions

Si on compare les réponses des informateurs parisiens et ceux d'autres régions sur les questions concernant la codification on trouve une tendance légère : les Parisiens ont des attitudes un peu plus puristes. Cette tendance est confirmée par les réponses sur les questions du standard, le purisme, la notion « langue française » et le règne de la grammaire. La différence n'est pas grande, mais c'est visible. Tout de même, les réponses sur l'importance de l'oral et l'écrit se différencient de cette tendance : ici les Parisiens sont plus libéraux que les autres. Donc jusqu'ici on ne peut pas conclure si les Parisiens sont plus puristes ou non.

7.3 Les attitudes linguistiques et la centralisation

Les questions sur le besoin d'une langue nationale, la menace anglaise et la citation « La langue doit être une comme la République » sont la base pour la discussion des attitudes linguistiques et la centralisation. Comme déjà dit, le parler de Paris est le dialecte qui devient la langue française officielle. Les variantes locales n'ont pas été tant acceptées, et le bon parler est fortement associé au parler parisien. (Voir 3.1.2)

On se souvient que les réponses à la question « Est-il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale » sont presque unanimes: 83% a répondu : Oui, c'est souhaitable. Donc cette réponse indique que l'idée de centralisation est toujours vivante. Mais comme déjà dit, les précisions à la question soulignent plutôt la menace anglaise que le désir de détruire les langues régionales. (Voir 7.1.4)

Plus loin, les réponses à la citation sur la menace anglaise montrent une tendance contraire : Seulement 20% pensent à l'anglais comme une menace. Également, les réponses à la citation « La langue doit être une comme la République » montrent qu'il n'y a que 21% des informateurs qui sont d'accord. Les réponses laxistes ont souligné le besoin de protéger les particularismes de chaque région. (Voir 5.5.3) Comment interpréter ces tendances opposées ?

On peut comparer ces trois réponses aux réponses à la question « À votre avis, qu'est-ce qui est le plus important, l'oral et l'écrit » et à la citation sur le règne de grammaire. Ces réponses ont indiqué que la conscience linguistique est plus libérale que quand il y a des questions plus indirectes.

Encore une fois on voit que les questions indirectes donnent des réponses différentes par rapport aux questions directes. Quand les informateurs sont confrontés aux questions directes ils répondent d'une manière plus laxiste, alors que les questions indirectes donnent des réponses plus puristes. Donc la question et la citation sur la menace anglaise sont plus directes que la question sur la nécessité d'avoir une langue nationale. Et la façon différente de poser les questions révèle des attitudes différents.

Tout de même, la tendance n'est pas aussi claire par rapport à la centralisation que pour la codification. On ne trouve pas des résultats unanimes qui peuvent dire que la codification est aussi forte qu'autrefois.

7.3.1 La centralisation et la sécurité linguistique

Les résultats sur « Votre façon de parler » n'ont pas indiqué beaucoup sur les attitudes linguistiques et la centralisation. Comme déjà dit, les informateurs ont en général un sentiment de sécurité linguistique, mais la sécurité est basée sur le facteur culturel plutôt que régional. Ce résultat ne coïncide pas avec le résultat de Gueunier et al, où la sécurité linguistique est plus forte parmi des Tourangeaux. (Gueunier et al 1978)

Même si on ajoute des réponses de la partie « Le français » et « Les citations » on ne trouve pas une tendance claire sur les attitudes linguistiques et la centralisation. Oui, les informateurs ont un sentiment de sécurité linguistique, mais les réponses ne confirment pas que cette sécurité est basée sur le facteur régional.

7.3.2 Les Parisiens et ceux d'autres régions

Si on compare les Parisiens et ceux d'autres régions on voit que ceux d'autres régions ont répondu de façon un peu plus puriste que les Parisiens à la question « Est-il souhaitable que chaque nation ait une langue nationale ». Au premier coup d'œil on peut dire que c'est bizarre que ceux d'autres régions ne veulent pas garder les langues régionales, mais comme déjà dit les précisions ont montré que les informateurs veulent avoir une langue nationale au lieu d'avoir une langue du monde commune, comme l'anglais.

Également, la citation sur la menace anglaise montre que les informateurs d'autres régions sont un peu plus puristes que les Parisiens.

La citation sur « La langue doit être une comme la République » par contre, révèle que les Parisiens sont le plus puristes. Donc on ne trouve pas des réponses univoques, et on ne peut pas conclure que l'un des groupes est plus libéral que l'autre. Donc pour les attitudes linguistiques et la centralisation on ne trouve pas des résultats univoques, ni pour les Parisiens et ceux d'autres régions ni pour les informateurs dans leur ensemble.

7.4 Les attitudes linguistiques et le mythe de la clarté

Comme déjà dit, le mythe de la clarté est toujours vivant en France, selon Lodge. (Voir 2.5)

Est-ce que nos résultats montrent les mêmes tendances ou y-a-t-il eu une libération?

C'est surtout la question sur les associations de la langue française qui amène des attitudes puristes. À notre avis, ces réponses reflètent l'histoire linguistique particulière en France et le rôle du français comme langue du monde. Également, les précisions sur la citation ancienne, « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français » révèlent également des attitudes puristes

À notre avis, le mythe de la clarté existe toujours parmi les informateurs. Ils expriment des attitudes puristes par rapport au français quant à leurs attitudes concernant le bon parler, leurs associations vers la langue française et les citations. Ils voient leur langue comme une langue

noble, et pensent qu'il est important de bien maîtriser et bien protéger la langue, surtout contre les vulgarismes.

Cette tendance correspond à l'une des conclusions de Gueunier et al : Le motif esthétique. Leurs informateurs ont utilisé termes comme « joli », « harmonieux », et « logique ». Ils défendent la francophonie et ils suspectent tout néologisme. (Gueunier et al 1978 :111-113)

7.4.1. La menace d'aujourd'hui

La citation sur la menace anglaise a révélé des commentaires intéressants sur les menaces d'aujourd'hui qui pèsent sur la langue française. Comme déjà dit, ce n'est pas l'anglais qui est la vraie menace, c'est plutôt le français vulgaire, la langue des médias et les néologismes qui envahissent le français moderne, selon certains informateurs.

Par exemples, il y a des informateurs qui soutiennent que ceux qui parlent bien sont ceux qui respectent les règles grammaticales alors que ceux qui utilisent la langue d'une manière innovatrice ne sont pas mentionnés. Ces précisions renforcent l'impression que le mythe de la clarté est bien vivante.

7.4.2 Les Parisiens et les locuteurs d'autres régions

La question « Si on vous dit « langue française » à quel type de langue pensez-vous » et la citation « Ce qui n'est pas clair, n'est pas français » montrent que les Parisiens ont répondu d'une manière plus puriste que ceux d'autres régions. Mais les réponses aux questions ne suffisent pas pour conclure qu'un groupe est plus puriste que l'autre. On reviendra à cette question plus tard.

7.4.3 Le mythe de la clarté et des étrangers

L'examen des réponses des douze informateurs étrangers révèle qu'ils n'acceptent pas le mythe de la clarté. Par exemple, ils ne sont pas d'accord avec la citation « ce qui n'est pas clair, n'est pas français ». En tant qu'étrangère il est surprenant de voir que 43% des informateurs français sont d'accord avec la citation. (Tableau 30) Les étrangers laxistes, par contre, ont précisé : *Très snob (Italie)*, *L'arrogance des Français (Autriche)*, *Orgueilleux (Portoricaine)* et *Il ne connaît pas le vocabulaire française (Mexique)*.

7.5 Les Parisiens et les locuteurs d'autres régions et les attitudes linguistiques

Dans la sixième partie on a conclu que les Parisiens montrent un peu plus de sécurité linguistique que ceux d'autres régions, mais la tendance n'était pas tout à fait claire. (Voir 6.2.2) Également, les réponses dans les parties « Le français » et « Les citations » n'indiquent pas que les deux groupes d'informateurs ont des attitudes linguistique différentes.

Si on compare les deux groupes d'informateurs français aux étrangers on voit plus clairement des tendances différentes. Les étrangers ont un sentiment d'insécurité linguistique dans la partie « Votre façon de parler », et ils ont répondu d'une manière plus laxiste que les Français. Maintenant, on présente les résultats de Ledegen (2000) et on comparera nos résultats à sa conclusion.

7.6 Les attitudes linguistiques comparées aux résultats de Ledegen

Comme on ne peut pas faire une comparaison directe avec les résultats de Ledegen , on discutera les points abordés par notre questionnaire.

Tout d'abord, Ledegen distingue l'insécurité linguistique agie et l'insécurité linguistique dite. (Ledegen 2000 :114) L'insécurité agie se base sur des tests de morphologie, de syntaxe, de lexique et de prononciation. Les indices d'insécurité linguistique dite sont :

1. *« L'aveu de non-maitrise considérée comme très grave*
2. *Jugement dépréciatif sur sa propre variété*
3. *Attitudes normatives prédominantes*
4. *Confrontation de la norme indiquée et de la prononciation alléguée*
5. *Confrontation de taux de performance et de l'auto-évaluation » (Ledegen 2000 :114)*

Les deuxième et troisième points sont les plus intéressants par rapport à notre questionnaire, donc on les discutera plus loin. Le deuxième point porte sur l'auto-évaluation et le degré de dévalorisation de son propre usage.

L'auto-évaluation de son propre usage peut révéler les attitudes sur sa propre façon de parler : Si un informateur fait une « incorrection qu'il juge « grave » [il] sera qualifié d'*insecure* linguistiquement, car il dévalorise ses propres usages. » (Ledegen 2000 :116)

Le tableau 24, le croisement des tableaux « Parlez- vous bien » et « Est-il important de bien parler » est également un type d'auto-évaluation où on compare les réponses aux deux questions. On se souvient que l'écart entre les deux nombres révèle le sentiment d'insécurité linguistique, et l'écart était le plus grand chez les étrangers, lorsque les Parisiens montrent la plus grande sécurité linguistique.

Ledegen associe l'auto-évaluation et l'attitude « normative versus peu normative » sur la base d'un test de jugement linguistique. Une attitude normative exprime un jugement dépréciatif sur la différence entre ce qu'on dit et ce qu'on croit être le bon parler, tandis que quant à l'attitude peu normative « l'enquêté considère cette différence comme « peu grave », ou insignifiante ». (Ledegen 2000 :117) Seulement l'attitude normative est liée à l'insécurité linguistique.

Notre questionnaire ne parle pas de cet élément directement, mais la question sur l'accent peut indiquer si les informateurs considèrent qu'il est insignifiant avoir un accent ou non. S'ils répondent qu'ils ont un accent et que tout le monde a un accent, on peut dire qu'ils ont une attitude peu normative. Ceux qui disent qu'ils ont un accent et le précisent d'une manière dépréciatif ont plutôt une attitude normative. Comme déjà dit, parmi nos informateurs il n'y a que cinq qui ont précisé que tout le monde a un accent. Ces réponses indiquent tout à fait un attachement à la norme. (Voir 6.4)

Plus loin, Ledegen attache les attitudes normatives/ peu normatives aux termes laxistes/ puristes. L'échelle va des attitudes normatives/puristes aux peu normatives/laxistes. « Les premières [les puristes] constituent un des indices d'insécurité linguistique car la prédominance de l'attitude normative me semble traduire un fort degré d'attachement à la bonne forme ». (Ledegen 2000 :119) Donc, d'une part, Ledegen met ensemble dans un même groupe les termes puriste, normatif, l'attachement à la norme et l'insécurité linguistique d'un côté, et de l'autre les termes laxiste, peu normatif, peu d'attachement à la norme et la sécurité linguistique.

7.6.1 L'insécurité linguistique en prononciation

Par rapport à l'insecurite linguistique en prononciation Ledegen trouve que les trois groupes enquêtés dévoilent assez peu d'insécurité linguistique. Les groupes sont des étudiants d'une Ecole Normale à Nivelles en Belgique, l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve en

Belgique et l'Université François Rabelais de Tours en France. Ledegen révèle, tout de même, que « les étudiants originaires de la Touraine se révèlent donc moins en *insécurité linguistique* que les étudiants qui ne proviennent pas de cette région de la France ». (Ledegen 2000 :121)

Notre question sur l'accent peut indiquer la même chose. On se souvient que 77% des parisiens disent qu'ils n'ont pas d'accent, alors que 53% de ceux d'autres régions disent la même chose. Donc les parisiens ont un sentiment plus fort de sécurité linguistique que ceux d'autres régions. Si on considère toute la partie de « Votre façon de parler » dans sa totalité on voit que le sentiment de sécurité linguistique est assez fort parmi des informateurs français en général, y compris ceux d'autres régions même si les Parisiens ont un peu plus de sécurité linguistique. (Voir 6.1.2.2.)

7.6.2 L'insécurité linguistique et scolarisation

Concernant l'insécurité linguistique et la scolarisation Ledegen présente un paradoxe intéressant. Les chercheurs sont d'accord que la scolarisation amène le locuteur à une plus grande reconnaissance de la norme. Mais deux enquêtes présentent des résultats différents : Dominique Lafontaine, qui a enquêté auprès d'étudiants belges, a trouvé « une corrélation entre niveau de diplôme et degré de sécurité linguistique : *Plus le diplôme est élevé, plus augmente le sentiment de sécurité linguistique.* » (Ledegen 2000 :141) Michel Francard, par contre, qui a analysé une situation de diglossie franco-wallonne, a trouvé le résultat contraire : « *Plus la scolarisation est élevée, plus augmente le sentiment d'insécurité linguistique.* » (Ledegen 2000 :141) Comment expliquer ces résultats contradictoires ?

Ledegen dit que ce paradoxe d'insécurité linguistique n'est pas vraiment un paradoxe, au contraire les résultats de Lafontaine et Francard sont complémentaires. Les deux ont enquêté des groupes différents par rapport à la scolarisation. Francard a enquêté des personnes de tous niveaux de scolarisation, tandis que Lafontaine a enquêté des enseignants. (Ledegen 2000 :142) C'est le niveau de scolarisation qui décide le sentiment d'insécurité linguistique, selon Ledegen. Alors que les informateurs de Francard ont un certain niveau de scolarisation, les informateurs de Lafontaine sont des spécialistes de la langue : « À un premier niveau de scolarisation, plus on en apprend sur la langue, plus on est insécure, prenant conscience de la distance entre son usage et la norme légitime. Mais si on en sait encore plus, en entrant dans la catégorie (professionnelle ou non) des « spécialistes » de la langue. » (Ledegen 2000 :143)

Tout de même, Ledegen ne trouve pas les mêmes résultats chez ses informateurs, elle n'avère pas le lien entre la spécialisation et le sentiment de sécurité linguistique. (Ledegen 2000 :145)

Nos informateurs à la Sorbonne étudient dans une université excellente, et le fait qu'ils y ont été acceptés peut mener à une sécurité académique et linguistique. En même temps, être parmi des bons professeurs et d'autres étudiants ambitieux peut aussi avérer une conscience de la distance entre son propre usage et la norme légitime, selon Lafontaine. Nos résultats indiquent que les informateurs français ont un sentiment de sécurité linguistique, et on peut estimer qu'ils ne se laissent pas intimider par le niveau académique de la Sorbonne, et qu'ils ne dévalorisent pas leur propre façon de parler en rencontrant des académiciens.

En même temps, le sentiment de sécurité linguistique chez les informateurs est basé sur le facteur culturel, ça veut dire que les informateurs font mention du niveau intellectuel et scolaire ou la graphie. (Gueunier et al. 1978 :93) Et, parmi nos informateurs il n'y a pas de doute que leur sécurité linguistique est basée sur leur situation scolaire. Donc on peut estimer, pour nos informateurs en général, que l'accès à une université prestigieuse renforce le sentiment de sécurité linguistique, et surtout le sentiment culturel de sécurité linguistique.

7.6.3 L'insécurité linguistique et les autres attitudes

Ledegen croise le sentiment de sécurité linguistique et les attitudes laxistes/ puristes. Elle indique qu'il y a un lien entre des attitudes normatives et l'insécurité linguistique :

« Préoccupés par la préservation de la langue idéale, ces locuteurs sont probablement très soucieux d'utiliser la norme légitime et feraient preuve de plus de lieux de malaise. »

(Ledegen 2000 :155) Et les informateurs avec les attitudes peu normatives ont plus de sentiment de sécurité linguistique.

Les résultats de Ledegen confirment cette affirmation : « Les plus forts taux d'insécurité linguistique sont obtenus par les « puristes ». (Ledegen 2000 :155)

Parmi nos informateurs, ce sont les étrangers qui sont le groupe le plus insécure. Comme déjà dit, ce n'est pas remarquable, ils sont dans un pays étranger, et ils parlent une langue étrangère. Tout de même, les résultats dans les parties « Le français » et « Les citations » ce sont des étrangers qui donnent des réponses le plus laxistes. Surtout par rapport au mythe de français on trouve que les étrangers n'acceptent pas que le français est plus mystérieux que

d'autres langues. Donc, pour eux, on ne peut pas dire que ceux qui ont un sentiment d'insécurité linguistique sont plus puristes qu'autres.

Plus loin, Ledegen croise le sentiment de sécurité linguistique et les attitudes novatrices/conservatrices. Ses résultats montrent qu'il y a également en lien entre les attitudes novatrices et la sécurité linguistique, les enquêtés novateurs sont favorables à la réforme de l'orthographe de 1990 ou la « loi Toubon ». Et ceux qui ne la supportent pas font preuve d'insécurité linguistique la plus forte. (Ledegen 2000 :156-7)

Ce sont surtout les informateurs étrangers qui révèlent un sentiment d'insécurité linguistique. (Voir 6.2.1) Leurs réponses n'indiquent pas qu'ils sont plus conservateurs que les autres informateurs, au contraire ce sont les informateurs français qui ont en même temps la plus grande sécurité linguistique qui sont les plus conservateurs. Les Français confirment que le mythe de la clarté vit toujours et ils ont la plus grande peur des néologismes etcetera. À part cette remarque, nos résultats ne permettent pas de tirer des conclusions claires sur les attitudes novatrices.

7.6.4 La conclusion de Ledegen

L'objet de Ledegen était d'analyser la maîtrise de la norme et les attitudes associées à cette maîtrise. Je ne répète que les résultats sur les attitudes linguistiques, ce sont ceux qui sont comparables à mes résultats. Ledegen conclut :

1. Le public de Tours affiche une attitude très normative.
2. Les attitudes peu normatives sont attestées auprès des deux publics belges. (Ledegen 2000 :165)

Ledegen donne deux explications à ce résultat : Premièrement, des Belges sont des francophones périphériques. Ils sont plus loin de la mentalité normative et le mythe de la clarté, ils peuvent plus facilement rejeter le normatif. (Ledegen 2000 :166)

Si on examine les résultats des douze informateurs étrangers on voit qu'ils ont des attitudes plus laxistes que les Français.

Deuxièmement, le fait que l'université belge apparait comme supérieure, donc ils sont des spécialistes par rapport au niveau de formation. Quant à l'École Normale, les étudiants y vivent « une confrontation avec le terrain d'enseignement ». (Ledegen 2000 :165). Ils vivent

plus de maîtrise de la norme, parce qu'ils peuvent l'utiliser d'une façon pratique, tandis que les élèves à l'université se sont concentrés sur la théorie.

La différence de type de scolarisation affecte également le sentiment de sécurité linguistique, et Ledegen souligne l'importance de l'environnement. Les étudiants à l'Ecole Normale sont situés dans une situation sécurisante, « alors que les étudiants universitaires de France et Belgique sont doublement insécurisés (par un horizon d'attente exigeant lors de leurs études et flou quant à leur profession future) ». (Ledegen 2000 :167) Cette conclusion peut donc affiner le rapport entre scolarisation et insécurité linguistique.

Nos informateurs français à la Sorbonne ont un sentiment de sécurité linguistique donc, pour eux, on ne peut pas dire que le facteur environnemental crée un sentiment d'insécurité linguistique. Le fait que la sécurité linguistique est basée sur le facteur culturel indique plutôt que la scolarisation renforce le sentiment de sécurité linguistique. Beaucoup d'entre eux précisent, comme mentionné dans la sixième partie, que le bon parler est limité à ceux d'un certain niveau de formation. (Voir 6.2.3)

Ledegen termine par dire que la préoccupation de la norme est beaucoup plus présente dans la vie « d'un francophone que dans celle d'un néerlandophone, mais il s'agit d'une comparaison à faire plus largement, peut-être entre pays de langues romanes/ germaniques, pays- dans les deux cas- admettant la dialectophonie (Italie/ Allemagne) ou la rejetant (France). » (Ledegen 2000 :168)

Cette remarque coïncide avec les réponses différentes des informateurs étrangers et les Français. Les Français sont plus occupés par le mythe de la clarté et le bon parler que les informateurs étrangers. Et comme mentionné plus haut, il aurait été intéressant de faire la même enquête par exemple à l'université d'Oslo pour voir si les réponses auraient été différentes. Peut-être que les réponses des Français auraient été plus puristes que celles des Norvégiens. Les réponses des informateurs étrangers indiquent que les Français ont toujours une attitude particulière par rapport à leur langue maternelle.

8. Conclusion

L'objet de ce travail de recherche était de révéler si les jeunes Français d'aujourd'hui ont des attitudes linguistiques plus libérales qu'autrefois. Est-ce que les attitudes linguistiques conservatrices en France sont devenues plus libérales ?

Comme mentionné plusieurs fois, mon questionnaire n'est pas très vaste et on n'a pas suffisamment d'informateurs pour présenter des résultats descriptifs pour tous les jeunes Français en général. Tout de même, comparés aux conclusions de Gueunier et al (1978 et 1983) et Ledegen (2000), on a trouvé des tendances claires :

8.1 Le sentiment de sécurité linguistique culturel

Nos informateurs Français montrent un sentiment de sécurité linguistique culturel. Ils appuient cette sécurité sur des facteurs scolaires ou la graphie. Les informateurs s'appuient surtout au facteur scolaire, et le fait qu'ils sont étudiants dans une université prestigieuse.

La majorité des informateurs Français restreint la possibilité de bon parler aux personnes et aux groupes spécifiques, ils soulignent surtout les gens éduqués, ceux qui font les études et ceux qui respectent la grammaire. (Voir entre autre 6.1.4)

Les étrangers sont le groupe d'informateurs qui montrent le plus d'insécurité linguistique. En sachant qu'ils sont dans un pays étranger pour apprendre une langue étrangère c'est normal qu'ils aient plus d'insécurité linguistique que les Français.

Quant aux Français on voit une différence légère entre les Parisiens et ceux d'autres régions. Les Parisiens ont un peu plus de sécurité linguistique que ceux d'autres régions. Tout de même, on peut conclure que tous les deux groupes ont, en général, un sentiment de sécurité linguistique, et que cette sécurité est basée sur le facteur culturel.

8.2 Le motif esthétique

On voit également la tendance de souligner le motif esthétique parmi des informateurs. On peut comprendre le sentiment de sécurité linguistique culturel et le soulignement du motif esthétique comme des faits cohérents. Le fait que le sentiment de sécurité linguistique culturel est basé sur la graphie, entre autre, donne un lien entre les deux conclusions :

Les informateurs justifient la restriction du bon parler aux groupes spécifiques avec des précisions esthétiques. Ils soulignent l'importance du respect de la langue, l'héritage linguistique et ils utilisent des termes positifs pour évaluer la langue française. (Voir 6.3)

8.3 La codification

Par rapport aux attitudes linguistiques et la codification on peut conclure que l'héritage linguistique français affecte toujours des jeunes Français. Les réponses révèlent que la codification est toujours forte en France, même si les informateurs ont la conscience que cette codification est peut-être trop forte ou en tout cas plus forte en France qu'en d'autres pays. Surtout des questions indirectes révèlent des réponses puristes, ils pensent à la langue française comme une langue codifiée et littéraire et ils acceptent que le règne de grammaire a été plus fort en France à cause des particularités de la langue française et de l'histoire française. (Voir 7.2.1)

Plus loin, on peut trouver un lien entre le sentiment de sécurité linguistique culturel et la codification. Le sentiment de sécurité linguistique culturel s'attache à la tendance que la codification est toujours forte en France, le bon parler est toujours très important et il n'est pas accessible à tout le monde indépendamment d'éducation et de connaissance de la langue et de la grammaire.

Ledegen indique que l'entrée à une université prestigieuse peut mener à une insécurité linguistique, parce que les étudiants « [prennent] conscience de la distance entre [leur propre] usage et la norme légitime ». (Ledegen 2000 :143) On n'a pas trouvé cette même tendance aux réponses d'étudiants à Sorbonne. Par contre, le sentiment de sécurité linguistique semble être basé sur leur attachement à l'université et au monde académique. Donc pour nos informateurs les études à la Sorbonne semble renforcer, et non affaiblir leur sentiment de sécurité linguistique.

Les réponses indiquent également qu'il y a un attachement à la norme parmi des informateurs. La sécurité linguistique culturelle et les attitudes linguistiques sur la codification montrent que le bon parler est toujours apprécié, et que les informateurs soulignent le respect des règles grammaticales.

8.4 La centralisation

On n'a pas trouvé de tendances univoques par rapport aux attitudes linguistiques et à la centralisation. Il y a la même tendance qu'on a trouvé dans la partie de la codification : les réponses deviennent plus puristes dans les questions indirectes. Tout de même, on ne peut pas conclure que la centralisation est plus ou moins forte qu'autrefois.

8.5 Le mythe de la clarté

Par contre, par rapport au mythe de la clarté, les réponses sont claires, le mythe de la clarté vit toujours parmi des informateurs français. Les réponses à plusieurs questions confirment ce mythe : Ils voient leur langue comme une langue noble, et c'est important de bien maîtriser et bien protéger la langue, surtout contre les vulgarismes.

Les réponses montrent aussi un autre aspect intéressant, le fait que plusieurs informateurs craignent les menaces linguistiques intérieures plutôt que la menace extérieure : l'anglais. Selon certains informateurs, ce n'est pas l'anglais qui est la vraie menace, c'est plutôt le français vulgaire, les médias et les néologismes qui envahissent le français moderne. (Voir 7.1.9)

Par rapport au mythe de la clarté on voit une différence claire entre les informateurs français et les étrangers : les étrangers n'acceptent pas du tout le mythe. Pour eux, la langue française n'est pas plus noble, plus claire ou plus difficile que d'autres langues. (Voir 7.4.3)

8.6 Les informateurs français et les étrangers

Quand on compare les tableaux de la cinquième partie aux tableaux de la sixième partie on voit nettement que les étrangers ont des réponses plus laxistes que les Français. On ne peut pas conclure à des attitudes linguistiques basées sur des réponses de douze informateurs étrangers, mais c'est quand même intéressant de voir cette distinction claire entre les Français et les étrangers : Les réponses d'étrangers sont beaucoup plus laxistes que les réponses des Français.

Ledegen indique que ceux qui ont un sentiment de sécurité linguistique ont des attitudes plus laxistes et novatrices que l'insécures. (Ledegen 2000 :155) Son résultat ne coïncide pas à nos résultats. Les étrangers ont plus d'insécurité linguistique, mais en même temps ils ont les attitudes les plus laxistes.

La différence entre les Parisiens et ceux d'autres régions n'est pas assez claire. Quant au sentiment de sécurité linguistique les Parisiens montrent un peu plus de sécurité linguistique que ceux d'autres régions. Concernant les parties « Le français » et « Les citations » on ne voit pas cette même tendance. Donc on ne peut pas conclure que l'un de groupes d'informateurs français est plus puriste qu l'autre.

8.7 Les résultats comparés à la conclusion de Gueunier et al

Par rapport à la conclusion de Gueunier et al on voit que les deux groupes d'informateurs ont un sentiment de sécurité linguistique, mais que cette sécurité est plutôt basée sur le facteur régional chez les informateurs de Gueunier et al. (1978 :102)

Plus loin, tous les deux groupes soulignent le motif esthétique. Également, la prédominance de l'écrit est claire dans les deux groupes d'informateurs. Gueunier et al concluent, quand même, d' une manière plus absolue que nos résultats ne le permettent.

8.8 Les résultats comparées à la conclusion de Ledegen

Ledegen a trouvé que les informateurs de Tours ont une attitude plus normative que les autres groupes d'informateurs. Ses deux groupes sont des étudiants Belges. Nos résultats coïncident si on compare les Parisiens et les étrangers : Les Parisiens ont des attitudes plus puristes que les étrangers.

Plus loin, Ledegen conclut que les informateurs belges ont des attitudes peu normatives. Elle l'explique par le fait que les Belges sont distancé de la mentalité normative et le mythe de la clarté, et ils peuvent plus facilement rejeter le normatif. (Ledegen 2000 :166)

Encore une fois, ce résultat coïncide au nôtre. Les informateurs étrangers n'acceptent pas du tout le mythe de la clarté et ils ont des attitudes linguistiques laxistes.

8.9 Est-ce qu'ils ont devenu plus libéral?

Nos résultats ne donnent pas des résultats clairs sur la libéralisation des attitudes linguistiques. Basé sur les réponses, on ne peut pas dire que les jeunes Français ont des attitudes linguistiques plus libérales qu'autrefois. On peut dire que la conscience linguistique est plus claire qu'auparavant, et qu'ils savent que la langue française a une histoire linguistique particulière.

Tout de même, surtout quand on pose des questions indirectes on voit que le mythe de la clarté et l'acceptation de la codification forte vit toujours. Donc nos résultats ne permettent pas de conclure que les jeunes Français ont des attitudes linguistiques plus libérales qu'autrefois.

Cette tendance devient plus claire quand on compare les réponses des Français aux réponses des étrangers. Les étrangers ont sans aucun doute les attitudes le plus laxistes, et comparé à eux, les Français montrent une attitude très puriste.

Bibliographie:

- Baggioni, D. 1996 « La notion d'insécurité linguistique chez Labov et la sociolinguistique co-variationniste et ses précurseurs littéraires », dans Bavoux, C. (Éd) *Français régionaux et insécurité linguistique, Actes de la 2^o Table Ronde du Moufia sur l'insécurité linguistique*, L'Harmattan/ Université de la Réunion, Coll. « Espaces francophones », Paris/ Saint- Denis, 13-32.
- Bédard, É. et Maurais, J. (éd) 1983, *La norme linguistique : textes colligés et présentés/ par Édith Bédard et Jacques Maurais*, Collection L'ordre des mots, Le Robert, Paris.
- Bourdieu, P. 1982, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris.
- Calvet, L-J. 1993, *La sociolinguistique*, Presses universitaires de France, Paris.
- Cerquiglini, B, Corbeil J-C., Klinkenberg J-M. et Peeters, B 2000, *Tu parles !? Le français dans tous ses états*, Flammarion, Paris.
- Druon, M. 1994, *Lettres aux Français sur leur langue et leur âme*, Éditions Juillard, Paris.
- Étiemble, R. 1967, *Parlez- vous franglais ?* Gallimard, Paris.
- Gadet, F. 2007, *La variation sociale en français, nouvelle édition revue et augmentée*, Ophrys, Paris
- Garmadi, J. 1981, *La sociolinguistique*, Presses universitaires de France, Paris.
- Gueunier, N., Genouvrier É. Et Khomsi A. 1978, *Les Français devant la norme : Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Éditions Honoré Champion 7, Quai Malaquais, Paris
- Gueunier, N., Genouvrier É. et Khomsi A. 1978, *Les Français devant la norme : Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Editions Honoré Champion 7, Quai Malaquais, Paris dans *La norme linguistique : textes colligés et présentés/ par Édith Bédard et Jacques Maurais*, 1983, Collection L'ordre des mots, Le Robert, Paris, p. 763-787.
- Haugen, E. *Dialect, language, nation*, 1966. Repris à *Sociolinguistics : selected readings/ edited by J.B Holmes and Janet Pride*. Éd J.B. Pride et Janet Holmes, 2^{ème} éd, Harmondsworth : Penguin Education 1972, p. 97-111.
- Judge, A, Judge, S 1998 *The impact of European Linguistic Policies on French* dans Marley, D, Hintze M-A et Parker G (éd) 1998 *Linguistic Identities and Policies in French and the French-speaking world* Centre for Information on Language Teaching and Research, Londres.
- Labov, W. 1976, *Sociolinguistique*. Les éditions de minuit, Paris.
- Lafontaine, D. 1986, *Le parti pris des mots, normes et attitudes linguistique*. Pierre Mardage,

Editeur, Bruxelles.

Ledegen, G. 2000, *Le bon français: les étudiants et la norme linguistique*, L'Harmattan, Paris.

Lodge, R. A. 2004, *A sociolinguistic History of Parisian French*. Cambridge University Press, Cambridge.

Lodge, R. A. 1997, *Le français: histoire d'un dialect devenu langue*, Fayard, Paris.

Marley, D. Hintze M-A. et Parker, G. 1998, *Linguistic identities and Policies in France and the French-speaking World*, Centre for Information on Language Teaching and Research, Londres.

Mathesius, V. 1932, *Sur la nécessité de stabilité d'une langue standard*, dans Bédard É et Maurais J (éd), 1983 *La norme linguistique*, Collection L'ordre des mots, Le Robert, Paris, p. 809- 813.

Maurais, J. Dumont P. Klinkenberg J-M. Maurer B. et Chardent P. 2008, *L'avenir du français*, Agence universitaire de la Francophonie, Paris.

Milroy, J. et Milroy, L. 1985, *Authority in Language: investigating language prescription and standardization*, Routledge & Kegan Paul, Londres.

Muller, B. 1985, *Le français d'aujourd'hui*, Editions Klincksieck, Paris

Sanders, C. (éd) 1993, *French today. Language in its social context*. Cambridge University Press, Cambridge.

Singly, F. de 2003, *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, 2^{ème} éd., Nathan, Paris.

Wolf, L. 1983 *La normalisation du langage en France. De Malherbe à Grevisse*, dans Bédard É et Maurais J (éd), 1983 *La norme linguistique*, Collection L'ordre des mots, Le Robert, Paris, p. 105-137